



Pôle finances et administration  
 Direction des finances  
 Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N° DEL2022\_158**  
**SÉANCE DU 30 JUIN 2022**

**17 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le conseil, réuni sous la présidence de Gilbert LEPOITTEVIN, élu conformément aux conditions de l'article 2121-14 du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE DU BUDGET PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	3 909			22 592	3 909	22 592
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement	647,19			477,32	647,19	477,32
		11 427				11 427
		961,06				961,06
Opérations de l'exercice	38 965	30 281	126 831	142 461	165 796	172 743
	191,92	843,51	239,27	471,40	431,19	314,91
	19 695	8 537			19 695	8 537
Restes à réaliser	650,90	033,62			650,90	033,62
<b>TOTAUX</b>	<b>62 570</b>	<b>50 246</b>	<b>126 831</b>	<b>165 053</b>	<b>189 401</b>	<b>215 300</b>
	490,01	838,19	239,27	948,72	729,28	786,91
<b>RÉSULTATS</b>	<b>12 323</b>			<b>38 222</b>		<b>25 899</b>
	<b>651,82</b>			<b>709,45</b>		<b>057,63</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE DU BUDGET CAMPING</b>						
Résultats reportés		130 492,40		93 313,31	0,00	223 805,71
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	954,13	18 384,00	152 579,99	187 636,75	153 534,12	206 020,75
Restes à réaliser	7 333,00				7 333,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>8 287,13</b>	<b>148 876,40</b>	<b>152 579,99</b>	<b>280 950,06</b>	<b>160 867,12</b>	<b>429 826,46</b>
<b>RÉSULTATS</b>		<b>140 589,27</b>		<b>128 370,07</b>		<b>268 959,34</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES</b>					
Résultats reportés	21 933,45			160 570,65	21 933,45	160 570,65
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		21 933,45				21 933,45
Opérations de l'exercice	74 687,57	50 262,00	78 979,63	113 185,87	153 667,20	163 447,87
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX	96 621,02	72 195,45	78 979,63	273 756,52	175 600,65	345 951,97
<b>RÉSULTATS</b>	<b>24 425,57</b>			<b>194 776,89</b>		<b>170 351,32</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET CREUSEMENT DE FOSSES</b>					
Résultats reportés				437,13	0,00	437,13
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice			847,00	25 585,00	847,00	25 585,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	847,00	26 022,13	847,00	26 022,13
<b>RÉSULTATS</b>				<b>25 175,13</b>		<b>25 175,13</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET PORT DE PLAISANCE</b>					
Résultats reportés		386 639,27		198 889,12	0,00	585 528,39
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	362 950,96	664 821,84	2 704 794,18	2 909 605,37	3 067 745,14	3 574 427,21
Restes à réaliser	187 970,69				187 970,69	0,00
TOTAUX	550 921,65	1 051 461,11	2 704 794,18	3 108 494,49	3 255 715,83	4 159 955,60
<b>RESULTATS</b>		<b>500 539,46</b>		<b>403 700,31</b>		<b>904 239,77</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES</b>					
Résultats reportés		774 906,72		145 186,48	0,00	920 093,20
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	131 141,92	191 300,45	245 383,09	294 688,16	376 525,01	485 988,61
Restes à réaliser	31 388,10				31 388,10	0,00
<b>TOTAUX RÉSULTATS</b>	<b>162 530,02</b>	<b>966 207,17</b>	<b>245 383,09</b>	<b>439 874,64</b>	<b>407 913,11</b>	<b>1 406 081,81</b>
		<b>803 677,15</b>		<b>194 491,55</b>		<b>998 168,70</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET PARKINGS</b>					
Résultats reportés	62 894,91		95 262,15		158 157,06	0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	60 157,28	93 579,00	550 375,39	645 790,63	610 532,67	739 369,63
Restes à réaliser	32 876,45	62 349,64			32 876,45	62 349,64
<b>TOTAUX RÉSULTATS</b>	<b>155 928,64</b>	<b>155 928,64</b>	<b>645 637,54</b>	<b>645 790,63</b>	<b>801 566,18</b>	<b>801 719,27</b>
				<b>153,09</b>		<b>153,09</b>

- constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser, et approuve les états joints en annexe
- approuve le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2021.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>20h42</b>		Nombre de votants : <b>48</b>	
Pour : <b>48</b>	Contre : <b>0</b>	Abstention : <b>0</b>	NPPV : <b>0</b>

Le Maire,  
**Benoit ARRIVE**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 30 juin 2022**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :  
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 40  
Date de la convocation et de son affichage : 16 juin 2022  
Date d'affichage du compte rendu : 7 juillet 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Deux, le trente juin** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 16 juin 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'hôtel de ville de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

Le conseil est organisé pendant la période d'état d'urgence sanitaire et conformément à loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021.

**PRÉSENTS**

ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard – BERNARD Christian – BOUSSELMAME Noureddine – CATHERINE Arnaud – COUPÉ Stéphanie – DUFILS Gérard – FAGNEN Sébastien – GENTILE Catherine – GRUNEWALD Martine – HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique – HÉBERT Karine – HÉRY Sophie – HULIN Bertrand – ISOIRD Valérie – JOZEAU-MARIGNÉ Muriel (mandataire Mme LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h10) – LAGALLARDE Quentin – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie – LEFRANC Bertrand – LEJAMTEL Ralph – LEJEUNE Pierre-François – LELONG Gilles – LEPOITTEVIN Gilbert (mandataire SOURISSE Claudine à son départ 21h15) – LEQUILBEC Frédéric – MARTIN Patrice – MORIN Daniel – PECORARO Yvonne – PERRIER Didier – PIC Anna (mandataire ARRIVÉ Benoit jusqu'à son arrivée 20h40) – PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal – SAGET Eddy – SIMONIN Philippe (mandataire VASSAL Emmanuel à son départ 21h10) – SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée 19h25) – TAVARD Agnès – VARENNE Valérie – VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

**ABSENTS EXCUSÉS**

AMBROIS Anne a donné procuration à FAGNEN Sébastien  
AMIOT Florence a donné procuration à VARENNE Valérie  
BROQUAIRE Guy a donné procuration à SAGET Eddy  
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à HÉBERT Karine  
LEFAIX-VÉRON Odile a donné procuration à GRUNEWALD Martine  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à PLAINEAU Nadège  
MARGUERITTE Camille a donné procuration à HÉRY Sophie  
RENARD Nathalie a donné procuration à LAINÉ Sylvie  
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à BERHAULT Bernard

**ABSENTS**

Karine DUVAL – Karine HUREL – Sonia KRIMI – Jean-Michel MAGHE – David MARGUERITTE – Sandrine TARIN

Mme HAMEL Estelle conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086\_14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

RAPPORT DE  
PRESENTATION  
DU  
  
COMPTES  
ADMINISTRATIFS  
2021

<b>Introduction générale.....</b>	<b>4</b>
<b>Le budget principal .....</b>	<b>7</b>
I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	7
A. Le taux d'emploi des crédits .....	7
B. Les dépenses de fonctionnement.....	8
1) Les charges à caractère général (chapitre 011) : vers un retour au niveau de 2019 .	9
2) Les charges de personnel (chapitre 012) .....	14
3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	17
4) Le FPIC (chapitre 014) .....	18
5) Les charges financières (chapitre 66) .....	19
6) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66).....	19
II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	19
A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement .....	19
B. Les recettes de fonctionnement.....	20
1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) .....	21
2) Les ressources fiscales (chapitre 73) .....	24
3) Les dotations et participations.....	28
4) Les autres produits de gestion courante .....	31
5) Les produits exceptionnels.....	31
III. Le bilan covid sur l'exercice 2021 .....	32
IV. Les soldes intermediaires de gestion .....	33
V. la section d'investissement .....	36
A. Le taux d'emploi des crédits .....	36
B. Les dépenses d'investissement hors dette : 27,7 M€.....	36
C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres.....	38
D. Les restes à réaliser .....	40
VI. la dette .....	40
A. Un contexte financier encore favorable pour les emprunteurs .....	40
B. La reconstitution de l'encours de la dette .....	40
C. Une structure de dette saine.....	41
D. Le plan d'extinction de la dette .....	42
<b>Les budgets annexes sous nomenclature M4 .....</b>	<b>43</b>

I.	Le budget camping de la saline .....	43
	A. Les dépenses de fonctionnement.....	43
	B. Les recettes de fonctionnement.....	44
	C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	44
	D. La section d'investissement .....	45
II.	Le budget annexe Panneaux photovoltaïques .....	45
	A. Les dépenses de fonctionnement.....	45
	B. Les recettes de fonctionnement.....	46
	C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	46
	D. La section d'investissement .....	46
	E. La dette .....	47
III.	Le budget annexe creusement de fosses.....	47
IV.	le budget annexe du port de plaisance .....	48
	A. Les dépenses de fonctionnement.....	48
	B. Les recettes de fonctionnement.....	52
	C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	55
	D. La section d'investissement .....	55
V.	le budget annexe locations ET prestations de services .....	56
	A. Les dépenses de fonctionnement.....	57
	B. Les recettes de fonctionnement.....	57
	C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	57
	D. La section d'investissement .....	58
VI.	le budget annexe parkings .....	58
	A. Les dépenses de fonctionnement.....	58
	B. Les recettes de fonctionnement.....	59
	C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	60
	D. La section d'investissement .....	60

MM.

Conformément aux articles L.2121.4 du code général des collectivités territoriales et R.241-2 du code des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2021 du budget général qui retrace toutes les opérations réalisées, tant en dépenses qu'en recettes, et arrête les résultats comptables de l'exercice.

## INTRODUCTION GENERALE

Si l'année 2020 a été marquée par deux périodes de confinement, au printemps et à l'automne, un troisième confinement national a été décidé du 3 avril jusqu'au 3 mai 2021 avec une fermeture des écoles et l'unification des vacances de printemps sur tout le territoire. Un déconfinement progressif s'est mis en place début mai avec la réouverture des établissements scolaires, la mise en place de jauges d'accès notamment pour les commerces, les équipements sportifs et culturels et le maintien d'un couvre-feu jusqu'au 30 juin, date à laquelle le « pass sanitaire » a été instauré mettant fin aux restrictions.

Pour Cherbourg-en-Cotentin, sur le budget principal, le coût net de la crise sanitaire avait été estimé à 2,5 M€ sur le résultat 2020.

En 2021, la crise sanitaire a continué à perturber l'économie, notamment le premier semestre. Les contraintes imposées par le gouvernement ainsi que les mesures de soutien mises en place par la ville de Cherbourg-en-Cotentin, notamment en faveur des acteurs économiques et associatifs, ont impacté les comptes financiers pour la deuxième année consécutive. Le coût brut de la crise sanitaire peut être estimé cette année à 1,6 M€.

Les budgets annexes ont également été impactés par la crise sanitaire mais ils ont bénéficié du fonds de solidarité de l'Etat, dispositif d'aide aux entreprises impactées par la crise sanitaire.

Le présent rapport s'attachera à expliquer l'évolution des dépenses et des recettes et à détacher les écritures exceptionnelles ou celles liées à l'épidémie de Covid-19.



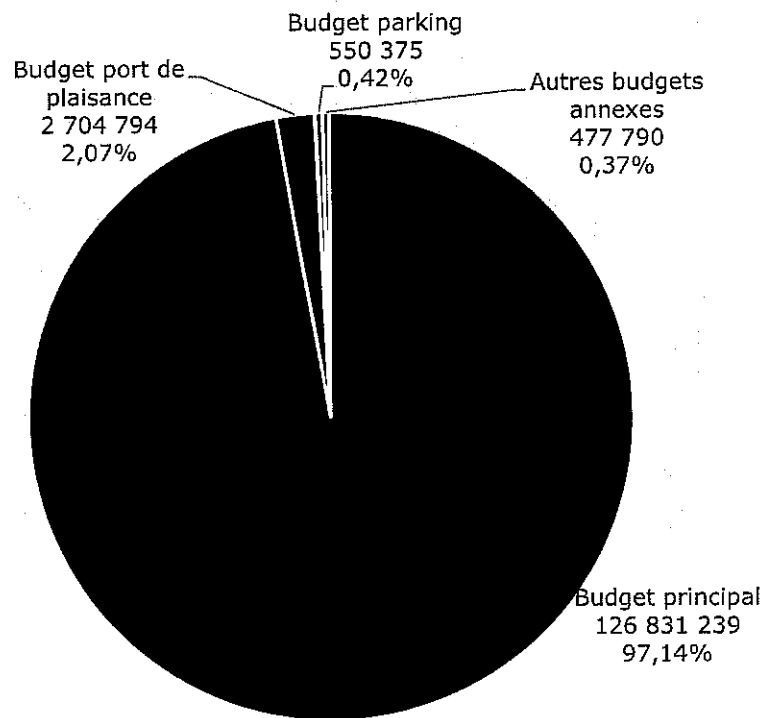
Le budget général 2021 a été réalisé, tous mouvements confondus, à hauteur de 189 388 048 € en ressources (taux de réalisation de 86,60%) pour 170 159 282 € de dépenses (taux de réalisation 70,95%).

en €		Dépenses réelles et d'ordre			Recettes réelles et d'ordre		
		Prévu *	réalisé	taux réalisation	Prévu *	réalisé	taux réalisation
<b>Budget principal</b>	<b>Fonctionnement</b>	137 121 639	126 831 239	92,50%	143 409 037	142 461 471	99,34%
	<b>Investissement</b>	94 960 433	38 965 192	41,03%	69 990 204	41 709 805	59,59%
<b>Budget camping de la Saline</b>	<b>Fonctionnement</b>	183 734	152 580	83,04%	159 734	187 637	117,47%
	<b>Investissement</b>	218 190	954	0,44%	18 384	18 384	100,00%
<b>Budget panneaux photovoltaïques</b>	<b>Fonctionnement</b>	113 455	78 980	69,61%	105 375	113 186	107,41%
	<b>Investissement</b>	202 753	74 688	36,84%	72 195	72 195	100,00%
<b>Budget creusement de fosses</b>	<b>Fonctionnement</b>	31 437	847	2,69%	31 000	25 585	82,53%
	<b>Investissement</b>						
<b>Budget port de plaisance</b>	<b>Fonctionnement</b>	2 938 696	2 704 794	92,04%	2 758 668	2 909 605	105,47%
	<b>Investissement</b>	1 802 357	362 951	20,14%	676 857	664 822	98,22%
<b>Budget locations prestations services</b>	<b>Fonctionnement</b>	357 761	245 383	68,59%	318 633	294 688	92,49%
	<b>Investissement</b>	1 072 266	131 142	12,23%	191 301	191 300	100,00%
<b>Budget parking</b>	<b>Fonctionnement</b>	583 432	550 375	94,33%	678 694	645 791	95,15%
	<b>Investissement</b>	232 407	60 157	25,88%	295 302	93 579	31,69%
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>Fonctionnement</b>	141 330 154	130 564 199	92,38%	147 461 141	146 637 963	99,44%
	<b>Investissement</b>	98 488 406	39 595 084	40,20%	71 244 243	42 750 085	60,00%
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>Toutes sections confondues</b>	239 818 559	170 159 282	70,95%	218 705 385	189 388 048	86,60%

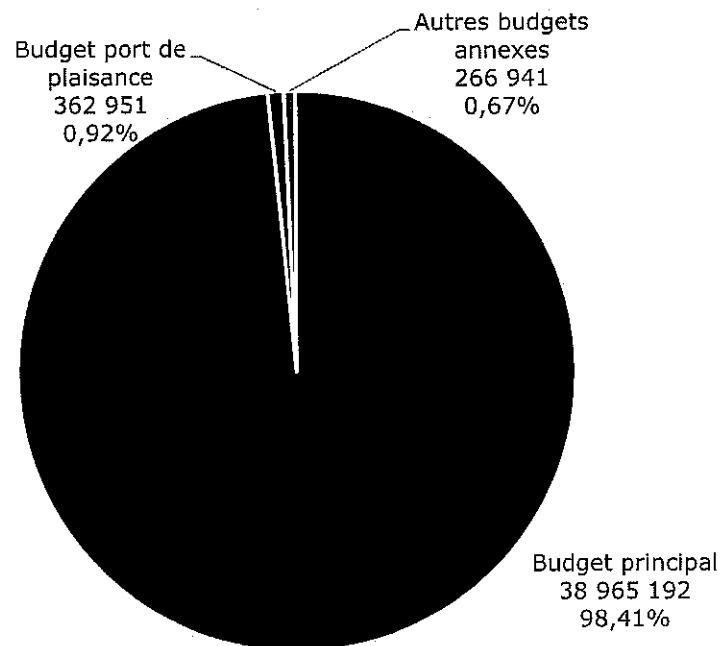
\*hors 021, 023, 001, 002

Le budget principal est prépondérant dans le budget général, il concentre 97% des dépenses en fonctionnement et 98% des dépenses en investissement.

### Dépenses de fonctionnement 130 564 199 €



### Dépenses d'investissement 39 595 084 €



# LE BUDGET PRINCIPAL

En 2021, le budget principal a dégagé 184 171 276 € de recettes pour 165 796 431 € de dépenses.

L'exécution du budget principal se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (total)	126 831 239	142 461 471	15 630 232	22 592 477	38 222 709
Investissement (total)	38 965 192	41 709 805	2 744 613	-3 909 647	-1 165 035
<b>Total du budget principal</b>	<b>165 796 431</b>	<b>184 171 276</b>	<b>18 374 845</b>	<b>18 682 830</b>	<b>37 057 675</b>

Le résultat de l'exercice 2021 se chiffre à 18 374 845 €, dont 15 630 232 € en fonctionnement et 2 744 613 € en investissement.

En tenant compte des excédents antérieurs, le résultat de clôture (hors restes à réaliser) s'établit à 37 057 675 € contre 30 110 791 € en 2020, soit une augmentation du fonds de roulement de 6 946 884 €.

## I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 126 831 239 €, dont 120 913 584 € en opérations réelles et 5 917 655 € en opérations d'ordre.

### A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits mesure le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

Pour 2021, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement du budget principal s'améliore et s'élève à 92,02% (91,39% en 2020).

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	30 788 364	25 411 832	82,54%
Charges de personnel (chap. 012)	81 685 910	78 114 248	95,63%
Autres charges de gestion courante (65)	16 362 650	15 395 636	94,09%
Atténuations de produits (chap. 014)	977 059	929 272	95,11%
<b>Total gestion des services</b>	<b>129 813 983</b>	<b>119 850 987</b>	<b>92,33%</b>
Charges financières (chap. 66)	721 892	678 764	94,03%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	870 319	383 832	44,10%
<b>TOTAL</b>	<b>131 406 194</b>	<b>120 913 584</b>	<b>92,02%</b>

Les charges de fonctionnement sont essentiellement constituées de dépenses récurrentes et rigides, néanmoins, certaines présentent un caractère aléatoire comme le carburant, les énergies, les matériaux.

## B. Les dépenses de fonctionnement

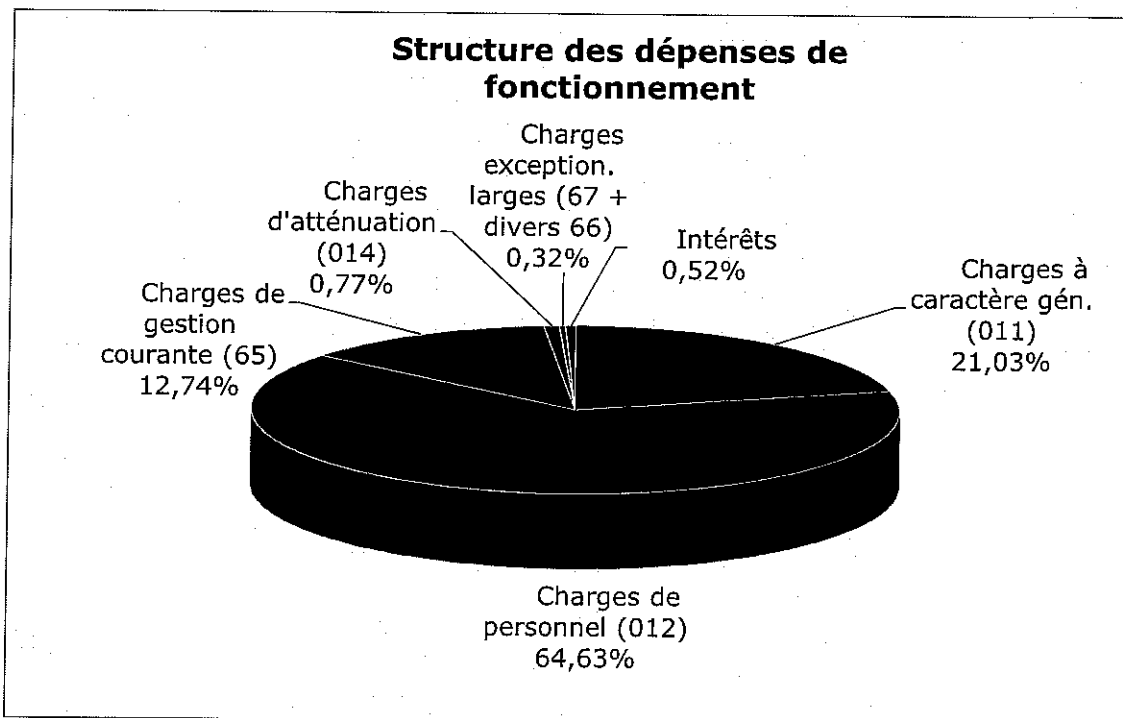
De compte administratif à compte administratif, les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 1,15% en 2021 (+1,4 M€), soit un niveau inférieur à l'inflation définitive hors tabac qui s'est établie à 1,6%.

K€	2020	2021	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle *
Charges à caractère général (011)	24 600	25 412	812	3,30%	1,67%
Charges de personnel (012)	76 170	78 114	1 944	2,55%	0,94%
Charges de gestion courante (65)	16 735	15 396	-1 339	-8,00%	-9,45%
<b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>117 505</b>	<b>118 922</b>	<b>1 417</b>	<b>1,21%</b>	<b>-0,39%</b>
Charges d'atténuation (014)	979	929	-49	-5,04%	-6,53%
<b>Charges de fonctionnement courantes</b>	<b>118 484</b>	<b>119 851</b>	<b>1 367</b>	<b>1,15%</b>	<b>-0,44%</b>
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	264	384	120	45,63%	43,34%
<b>Charges de fonctionnement hors intérêts</b>	<b>118 747</b>	<b>120 235</b>	<b>1 488</b>	<b>1,25%</b>	<b>-0,34%</b>
Intérêts nets (intérêts - créances*)	742	626	-116	-15,66%	-16,99%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>119 489</b>	<b>120 861</b>	<b>1 371</b>	<b>1,15%</b>	<b>-0,45%</b>

\*hors inflation définitive hors tabac pour 2021 1,6%

\*créances intérêts 30 901 € (chap.76)

En termes de structure, les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses (65% des dépenses), suivies des charges à caractère général (21%) et des charges de gestion courante (13%).



**1) Les charges à caractère général (chapitre 011) : vers un retour au niveau de 2019**

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes d’administration de la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

En 2021, le chapitre 011 enregistre une progression de 3,30%, soit + 812 K€.

K€	2020	2021	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	24 600	25 412	812	3,30%	1,67%

Dans le cadre de l’analyse du chapitre 011, dont les postes de dépenses ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020, il est utile d’établir la comparaison sur 3 années. Néanmoins, rappelons que dans le cadre de l’harmonisation et de simplification des méthodes comptables, le seuil minimum des rattachements des dépenses et des recettes était passé de 200 à 1 000 € TTC en 2019. Cette modification avait entraîné une diminution des rattachements et donc des dépenses en 2019, avec un report sur l’exercice 2020. La comparaison sur 3 ans reste néanmoins intéressante sur certains postes de dépenses.

Sur le chapitre 011, les dépenses supplémentaires liées à l’épidémie de Covid-19 se sont chiffrées à 209 576 € en 2021 quand elles étaient de 1 152 513 € en 2020.

Les dépenses comptabilisées dans les comptes 60 sont constituées des produits d’entretien, des fournitures, des charges liées à l’eau, carburant, chauffage, électricité... Les comptes 60 ont globalement diminué de 5% soit - 597 K€, et sont de 2,76% inférieurs à l’année 2019.

En 2021, les dépenses supplémentaires Covid se sont chiffrées à 102 163 €.

		2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %	Evolution 2021/2019 %
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	75 547	6 399	0	-6 399	-100%	-100%
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	92 337	98 636	0	-98 636	-100%	-100%
60225	LIVRES DISQUES CASSETTES BIBLIOTHEQUES & MEDIATHEQUES	3 092	11 735	3 856	-7 879	-67%	25%
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 935	4 787	0	-4 787	-100%	-100%
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	527	2 061	0	-2 061	-100%	-100%
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	479 970	332 175	308 141	-24 035	-7%	-36%
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	9 835	12 661	9 983	-2 678	-21%	2%
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	721 023	577 681	670 761	93 080	16%	-7%
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	4 541 732	4 527 971	4 353 734	-174 237	-4%	-4%
60613	CHAUFFAGE URBAIN	102 433	24 619	98 497	73 877	300%	-4%
60621	COMBUSTIBLES	104 342	105 099	83 027	-22 073	-21%	-20%
60622	CARBURANTS	551 531	427 112	552 426	125 314	29%	0%
60623	ALIMENTATION	655 710	445 772	592 033	146 261	33%	-10%
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	12 015	15 756	16 360	604	4%	36%
60628	FOURNITURES D'ENTRETIEN	135 983	335 699	259 932	-75 766	-23%	91%
60631	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	385 528	386 497	396 725	10 227	3%	3%
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	281 492	204 815	257 113	52 298	26%	-9%
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	174 877	167 097	171 720	4 623	3%	-2%
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	345 528	270 149	257 115	-13 033	-5%	-26%
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	109 274	128 443	130 114	1 671	1%	19%
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	230 044	214 468	238 862	24 394	11%	4%
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 433 376	2 540 859	1 839 223	-701 637	-28%	28%
<b>TOTAL</b>		<b>10 607 202</b>	<b>10 911 592</b>	<b>10 314 371</b>	<b>-597 221</b>	<b>-5,47%</b>	<b>-2,76%</b>

Des augmentations sont relevées sur les postes suivants :

- L'alimentation (60623) : +33% soit +146 K€ (la variation était de -210 K€ en 2020)
- Le carburant (60622) : +29% soit +125 K€ (-124 K€ en 2020)
- L'eau et l'assainissement (60611) : +16% soit +93 K€ (-143 K€ en 2020)
- Le chauffage urbain (60613) : +300% soit +74 K€ (-78 K€ en 2020)
- Les fournitures de voirie (60633) : +26% soit 52 K€ (-77 K€ en 2020).

Ces dépenses ont retrouvé un niveau de consommation similaire à 2019.

En parallèle, on peut noter les baisses significatives sur les postes suivants :

- Les autres matières et fournitures (6068) : -28% soit -702 K€ (la variation était de +1,1 M€ en 2020, dont 858 K€ de dépenses COVID (masques, gel hydro alcoolique))
- Les fournitures d'entretien (60631) : -23% soit -76 K€ (+200 K€ en 2020, dont 73 K€ de dépenses COVID (gants, gel, produits désinfectants))

Ces deux postes de dépenses avaient progressé fortement en 2020 suite à l'achat massif de masques et produits divers de désinfection. L'impact Covid est moins fort sur l'année 2021.

- L'énergie et l'électricité (60612) : -4% soit -174 K€. Cette évolution globale cache des disparités. La consommation sur les sites scolaires a globalement augmenté, en raison de la surventilation ainsi que l'ouverture des fenêtres pour raison sanitaire, y compris pendant la saison de chauffe, et également pour certaines écoles, la mise en place de bungalows.

En revanche, le marché de maintenance du chauffage inclut un contrôle accru des consommations et un respect plus strict des consignes de température. Par ailleurs, la saison de chauffe 2021 a pris fin plus tôt par rapport à 2020. Ces deux éléments ont permis une baisse de consommation. La transmission des plannings des sports a également permis d'affiner les périodes de chauffage, et certains travaux ont induit des baisses de consommation pendant leur immobilisation (fermeture de la Salle Nordez par exemple).

Enfin, la modification de la méthode des rattachements entre 2020 et 2021, générant un report de dépenses sur l'exercice 2022, a également contribué à faire diminuer ce poste de dépenses.

Les comptes 61 (entretien, primes d'assurance, maintenance,...) ont globalement augmenté de 6,87% en 2021, soit 621 K€, et sont de 10,63% supérieures à 2019 (hors 611 car le périmètre a changé en 2020, suite au transfert entre les chapitres 012 et 011 de la dépense liée aux prestations passées avec Les Francas). Cette progression de 10,63% entre 2019 et 2021 est liée aux postes de maintenance (6156) (impacté par le relèvement du seuil de rattachement des dépenses et le renouvellement des marchés en cours d'année décalant les dépenses) et de formations (6184) qui reviennent de manière cyclique.

En 2021, les dépenses Covid se sont chiffrées à 89 409 € sur ces comptes.

		2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %	Evolution 2021/2019 %
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 642 575	3 540 124	3 972 032	431 907	12%	n.s.
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	494 828	497 538	529 446	31 909	6%	7%
6135	LOCATIONS MOBILIERES	591 721	532 537	576 139	43 602	8%	-3%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	175 886	207 691	138 296	-69 395	-33%	-21%
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	211 808	258 490	303 802	45 312	18%	43%
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	180 221	195 466	196 160	693	0%	9%

		2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %	Evolution 2021/2019 %
615228	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	0	0	6 601	6 601	n.s.	n.s.
615231	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIRIES	342 946	322 188	243 726	-78 461	-24%	-29%
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	327 663	473 956	421 325	-52 632	-11%	29%
61551	MATERIEL ROULANT	179 265	249 340	169 031	-80 309	-32%	-6%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	280 320	136 103	250 716	114 613	84%	-11%
6156	MAINTENANCE	1 016 032	1 398 162	1 520 124	121 962	9%	50%
6161	PRIMES D ASSURANCES MULTIRISQUES	394 977	403 425	463 755	60 330	15%	17%
6168	PRIMES D ASSURANCES AUTRES	79 845	88 155	81 456	-6 699	-8%	2%
617	ETUDES ET RECHERCHES	45 906	69 622	131 931	62 309	89%	187%
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	173 998	119 619	102 580	-17 038	-14%	-41%
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	143 191	172 480	254 698	82 218	48%	78%
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	6 793	2 398	11 517	9 119	380%	70%
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	493 096	368 854	283 349	-85 505	-23%	-43%
	<b>TOTAL</b>	<b>6 781 069</b>	<b>9 036 147</b>	<b>9 656 684</b>	<b>620 537</b>	<b>6,87%</b>	<b>10,63%*</b>

\*Evolution hors 611

Les principales augmentations portent sur les dépenses suivantes :

- Les contrats de prestations de services (611) : +12% soit +432 K€, dont les prestations de services de fourrière animale +190 K€ (dont 99 K€ concernent les prestations de 2020 non mandatées), les prestations pour Le Circuit +59 K€, les prestations de restauration scolaire sur Querqueville +54 K€, les prestations de restauration primaire sur Equeurdreville-Hainneville +36 K€
- Les autres biens mobiliers (61558) : +84% soit +115 K€, dont l'entretien et la vérification des biens mobiliers sur voirie + 33 K€, la vérification des sécateurs élagueurs compresseurs +22 K€, l'entretien et la réparation des installations CVC (chauffage ventilation climatisation) à l'espace de loisirs de Collignon 11 K€.
- La maintenance (6156) : +9% soit +122 K€, dont la maintenance des chaudières de Cherbourg-Octeville +43 K€ et La Glacerie + 18 K€, le dépassement du forfait de la maintenance des copieurs +35 K€
- Les études et recherches +62 K€, dont l'élaboration du plan de gestion différenciée des espaces publics 45 K€, l'état des lieux des risques psychosociaux 13 K€.

Il est également constaté des diminutions sur divers postes :

- Le matériel roulant (61551) : -80 K€
- L'entretien et la réparation des voiries (615231) -78 K€ et des réseaux (615232) -53 K€
- Les charges locatives (614) -69 K€.



Concernant les dépenses comptabilisées dans les comptes 62, il est à noter une hausse de 18,54%, soit + 786 K€ (pour mémoire -760 K€ en 2020).

Ces postes avaient diminué en 2020 avec l'épidémie de Covid-19, ils ont globalement retrouvé en 2021 leur niveau de 2019 (+0,52% par rapport à 2019).

		2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %	Evolution 2021/2019 %
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	13 765	13 306	991	-12 315	-93%	-93%
6226	HONORAIRES	387 717	201 827	446 061	244 234	121%	15%
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	27 538	30 692	18 168	-12 523	-41%	-34%
6228	DIVERS	1 442 942	1 147 939	1 391 607	243 668	21%	-4%
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	90 148	106 026	127 070	21 045	20%	41%
6232	FETES ET CEREMONIES	291 337	350 768	337 794	-12 973	-4%	16%
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	200 105	160 309	213 991	53 682	33%	7%
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	50 870	46 272	34 097	-12 175	-26%	-33%
6237	PUBLICATIONS	64 846	57 622	62 246	4 623	8%	-4%
6238	DIVERS	98 338	87 811	112 368	24 557	28%	14%
6241	TRANSPORTS DE BIENS	740	8 862	37 906	29 043	328%	5021%
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	326 479	168 735	225 032	56 297	33%	-31%
6248	DIVERS	0	3 675	0	-3 675	-100%	n.s.
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 132	3 065	1 554	-1 511	-49%	-27%
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0	0	6 135	6 135	n.s.	n.s.
6256	MISSIONS	145 645	67 146	74 054	6 908	10%	-49%
6257	RECEPTIONS	51 108	35 413	22 664	-12 749	-36%	-56%
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	304 240	308 930	166 254	-142 676	-46%	-45%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	501 999	550 968	565 535	14 567	3%	13%
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	14 688	7 739	14 393	6 654	86%	-2%
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	75 998	63 923	85 072	21 149	33%	12%
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	0	1 826	16 193	14 367	787%	n.s.
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 560	31 547	12 320	-19 228	-61%	44%
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	160	160	160	0	0%	0%
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	0	0	53 574	53 574	n.s.	n.s.
62873	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	175 100	230 237	364 446	134 209	58%	108%
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	126 944	53 610	65 071	11 461	21%	-49%
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	595 768	498 870	568 315	69 446	14%	-5%
<b>TOTAL</b>		<b>4 997 168</b>	<b>4 237 279</b>	<b>5 023 073</b>	<b>785 795</b>	<b>18,54%</b>	<b>0,52%</b>

Les augmentations portent essentiellement sur les dépenses suivantes :

- Les dépenses diverses (6228) : +21% soit +244 K€ (la variation était de -295 K€ en 2020, dont -132 K€ pour les prestations périscolaires avec Les Francas)
- Les honoraires (6226) : +121% soit +244 K€ (- 186 K€ en 2020 notamment vérifications réglementaires et diagnostics amiante), dont les honoraires relatifs à la création et la gestion d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique pour 86 K€

- Les remboursements de frais au CCAS (62873) : +58% soit 134 K€, dont la participation de fonctionnement au restaurant administratif (222 K€) et désormais les frais de gestion des restaurants scolaires, rattachés à hauteur de 142 K€ en 2021 pour les frais engagés en 2020. Cette dépense est transférée du compte 65736 au compte 62873.
- Les transports collectifs (6247): +33% soit + 56 K€ (-158 K€ en 2020 notamment le transport scolaire)
- Les remboursements de frais à l'EPCI (62871) : +54K€, dont 48 K€ pour les frais du service commun « Système d'Information Géographique » (SIG) auparavant intégrés à l'attribution de compensation
- Les foires et expositions (6233): +33% soit + 54 K€ (la variation était de -40 K€ en 2020), dont l'exposition Biennale Musée Thomas Henry pour 84 K€, l'exposition Voyages en terre inconnue pour 34 K€.

Les baisses concernent essentiellement :

- Les frais d'affranchissement (6261) : -46%(-143 K€)
- Les frais de nettoyage des locaux (6283) : -61% (-19 K€).

Enfin, concernant les impôts et taxes (comptes 63), non impactées par la crise sanitaire, on constate une hausse de 0,72% par rapport à 2020, soit +3 K€.

		2020	2021	Evolution €	Evolution %
63512	TAXES FONCIERES	389 035,00	399 743,00	10 708,00	3%
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	5 831,00	6 181,00	350,00	6%
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	99,65	255,18	155,53	156%
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	9 402,64	5 968,52	-3 434,12	-37%
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	10 327,84	5 554,75	-4 773,09	-46%
<b>TOTAL</b>		<b>414 696,13</b>	<b>417 702,45</b>	<b>3 006,32</b>	<b>0,72%</b>

## 2) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont constituées des rémunérations et des charges pour un effectif de 1652,81 équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre 2021. Cet effectif s'élevait à 1 646,50 ETP au 31 décembre 2020, soit une évolution de 6,31 ETP (+ 0,38 %).

Malgré cette quasi stabilité de l'effectif, les charges de personnel ont globalement progressé de 2,55%, soit +1,9 M€.

	K€	2020	2021	Evolution €	Evolution %	
					nominale	réelle
Charges de personnel (012)		76 170	78 114	1 944	2,55%	0,94%

Hormis quelques imputations en diminution, dont notamment l'article 6218 (- 273 K€) du fait de la refacturation des agents mis à disposition entre la ville et le CCAS qui n'a pu être mandatée et qui sera corrigée sur l'exercice 2022, la masse salariale augmente principalement du fait du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), qui, à travers les avancements de grades et d'échelons, a représenté près de 790 K€ en 2021.

Par ailleurs, des mesures instituées par la collectivité ont permis la révision du régime indemnitaire des agents de catégorie A et B, la révision du régime indemnitaire des agents de police municipale et le passage au RIFSEEP des ingénieurs, techniciens et agents de la filière médico-sociale, à compter du 1er janvier 2021 pour un montant de 545 K€.

La masse salariale est également impactée par la fin de la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) pour près de 280 K€, ainsi que par les mesures d'augmentation du taux horaire du SMIC pour 130 K€.

L'augmentation de l'article 6417 (+ 50 K€) est le résultat d'une politique de développement de l'apprentissage au sein de la collectivité qui s'est traduite par le passage de 8 apprentis rémunérés en décembre 2020 à 14 apprentis rémunérés en décembre 2021.

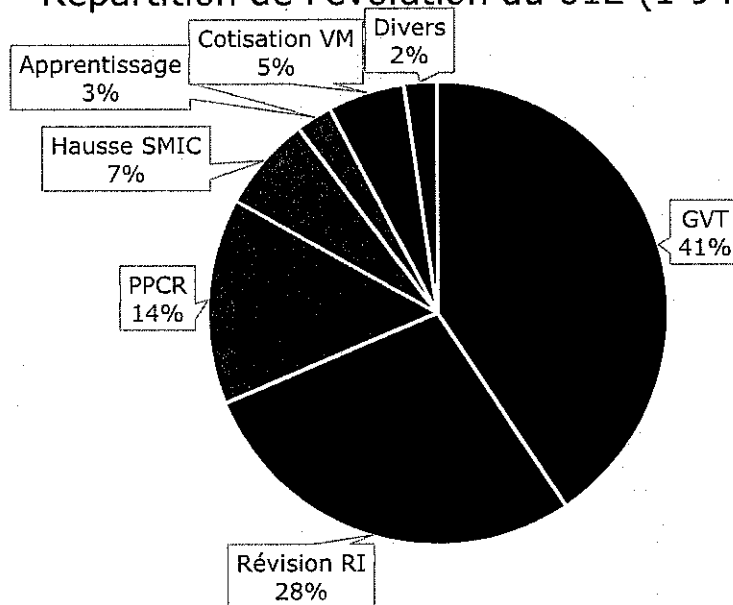
Enfin la cotisation pour le versement mobilité (nature 6331) augmente de 104K€, dont 70 K€ du fait du passage de 1 % à 1,5 % du taux de cotisation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

On peut également noter l'impact financier de quelques éléments conjoncturels, à savoir :

- L'augmentation de l'article 6216 suite au passage d'un système d'attribution de compensation, à un système de facturation, du service commun SIG porté par l'agglomération à compter de 2021 ;
- L'augmentation, à l'article 6336 du fait de la reprise en année pleine, du versement des cotisations au CNFPT (les mois de novembre et décembre 2020 n'avaient pas fait l'objet d'appel à cotisation, dans le contexte de crise sanitaire ne facilitant pas les formations) ;
- Les articles 6411X varient peu entre 2020 et 2021. En effet, le nombre de contractuels recrutés sur des postes permanents est passé de 71 en décembre 2020 à 106 en décembre 2021. La dépense est donc reportée sur les articles 6413X et 6454, correspondant aux contractuels. La consommation sur ces articles a donc été importante entre 2020 et 2021, mais la comparaison est néanmoins biaisée, suite à une année 2020 impactée par la crise sanitaire, le confinement et donc un recours moindre aux non permanents, qui avaient engendré une forte diminution de ces articles.

Les quelques phénomènes conjoncturels se compensent globalement et ne viennent donc pas fausser l'analyse de l'évolution de la masse salariale. Celle-ci s'élève donc à 2,55 %, dont on peut estimer qu'elle est essentiellement structurelle.

## Répartition de l'évolution du 012 (1 944 K€)



Le détail par article est le suivant :

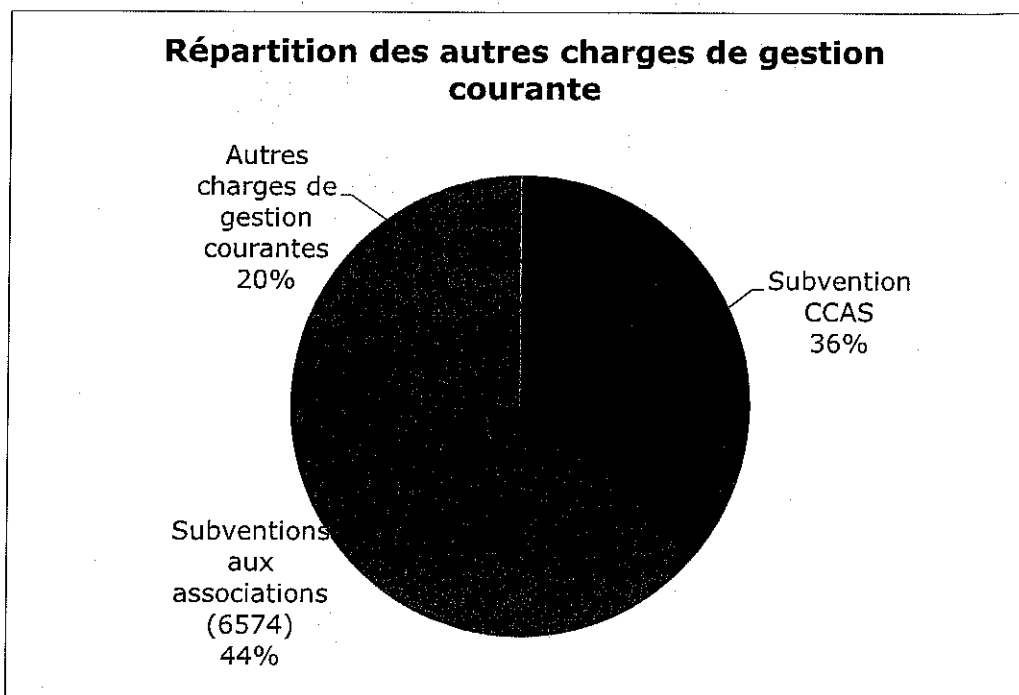
		2020	2021	Evolution €	Evolution %
6216	PERS AFFECTE GFP RATTACHEMENT	43 442	189 790	146 348	337%
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	290 413	17 594	-272 819	-94%
6331	VERSEMENT MOBILITE	468 419	572 140	103 721	22%
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	215 042	221 417	6 375	3%
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	344 858	424 958	80 100	23%
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	129 072	132 894	3 822	3%
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	36 456 149	36 398 863	-57 286	0%
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	799 054	776 760	-22 295	-3%
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	9 704 157	9 849 188	145 031	1%
64131	REMUNERATION PERS NON TITULAIRE	5 346 895	6 334 180	987 285	18%
64138	AUTRES INDEMNITES NON TITULAIRES	749 071	1 150 386	401 316	54%
6416	EMPLOIS D'AVENIR, CAE, ADULTES RELAIS	50 166	41 209	-8 957	-18%
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	66 714	116 194	49 480	74%
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	7 404 229	7 818 063	413 834	6%
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	11 986 931	11 950 914	-36 017	0%
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	234 150	291 129	56 979	24%
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	580 114	562 884	-17 230	-3%
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	39 344	36 718	-2 626	-7%
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	582 919	599 751	16 832	3%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	30 598	23 341	-7 257	-24%
6478-88	AUTRES CHARGES	648 618	605 875	-42 743	-7%
	<b>TOTAL</b>	<b>76 170 355</b>	<b>78 114 248</b>	<b>1 943 893</b>	<b>2,55%</b>

### 3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante sont essentiellement constituées des diverses participations et subventions.

Le chapitre 65 a diminué de 8%, soit une baisse de 1,3 M€.

K€	2020	2021	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges de gestion courante (65)	16 735	15 396	-1 339	-8,00%	-9,45%



La commune a versé un montant total de 6 752 588 € de subventions en faveur des associations et autres organismes (compte 6574), en hausse de 1,70% soit +112 952 €.

€	2020	2021	évolution €	évolution%
Subventions aux associations (6574)	6 639 637	6 752 588	112 952	1,70%

La ville de Cherbourg-en-Cotentin a voté la constitution d'un fonds d'aide d'urgence aux associations lors du Conseil Municipal du 3 juin 2020. Ce fonds avait vocation à soutenir les associations mises en difficulté par la Covid-19 afin de leur permettre de reprendre leurs activités à l'issue de la crise sanitaire. Certaines associations n'ont pas pu reprendre leur niveau d'activité pré Covid-19 ou ont soldé leur trésorerie, et se sont trouvées en difficulté pour poursuivre ou relancer leurs activités. Au terme de l'année 2021, il a été versé 178 035 € de subventions exceptionnelles (212 264 € en 2020).

La ville de Cherbourg-en-Cotentin, la communauté d'agglomération du Cotentin, le conseil départemental de la Manche et la Région Normandie se sont unis pour célébrer l'arrivée de la Fastnet Race. Par délibération du 3 juin 2020, le conseil municipal a décidé de déléguer l'organisation et la commercialisation de l'arrivée de la Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin en 2021 et 2023, sous forme de concession de service, à l'association Arrivée Fastnet Cherbourg. Pour l'édition 2021, un premier versement de 111 111 € avait été versé à l'association en 2020 et un second versement de 222 222 € a été effectué en 2021, soit un montant total de 333 333 €.

Le chapitre 65 comprend également la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville. Celle-ci, représentant 36% du chapitre 65, s'est élevée à 5 522 000 €, soit une baisse de 339 K€ par rapport à 2020. Une enveloppe exceptionnelle de 500 K€ avait notamment été accordée en 2020 en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, la subvention 2020 comprenait des régularisations antérieures à hauteur de 261 K€. Neutralisée de ces deux éléments, la subvention du CCAS a progressé de 8,27% soit +422 K€, en raison de deux facteurs :

- la compensation CAP étudiants à hauteur de 103 K€, sur décision de la Ville, pour aider les étudiants à faire face aux conséquences de la crise sanitaire
- la compensation d'une partie de l'augmentation de la masse salariale (+ 643 K€).

€	2020	2021	évolution €	évolution%
Subvention CCAS	5 860 965	5 522 000	-338 965	-5,78%
Subvention CCAS hors mouvements exceptionnels	5 100 000	5 522 000	422 000	8,27%

Suite au renouvellement de l'équipe municipale en juillet 2020 (passant de 163 à 55 élus), les indemnités aux maires et adjoints ont diminué 292 K€ en 2021, après avoir diminué de 272 K€ en 2020.

€	2020	2021	évolution €	évolution%
Indemnités aux maires et adjoints (6531)	867 556	575 714	-291 842	-33,64%

Enfin, parmi les autres dépenses, on peut noter que le poste contributions obligatoires (compte 6558) a diminué de 674 K€ en 2021, en raison notamment de la contribution eaux pluviales qui avait été reversée à la communauté d'agglomération du Cotentin en 2020, pour un montant de 640 K€. Cette dépense n'apparaît plus dans les comptes, elle vient directement en déduction de l'attribution de compensation (chapitre 73).

#### 4) Le FPIC (chapitre 014)

Le FPIC, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La CA du Cotentin est devenue inéligible au FPIC à compter de 2019. Elle a bénéficié d'un mécanisme de garantie permettant une sortie progressive sur 2 ans, en 2019 (70% du montant reversé 2018) et 2020 (50% du montant reversé 2019).

En 2021, ne subsiste que le prélèvement qui s'est élevé à 886 459 € pour Cherbourg-en-Cotentin (FPIC net de 565 941 € en 2020).

	Notifié 2020			Notifié 2021		
	prélèv.	reversem.	solde FPIC	prélèv.	reversem.	solde FPIC
<b>FPIC</b>	884 255	318 314	<b>-565 941</b>	886 459		<b>-886 459</b>

#### 5) Les charges financières (chapitre 66)

Les charges financières ont diminué près de 16%, soit une baisse de 116 K€ par rapport à 2020.

K€	2020	2021	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Intérêts nets (intérêts - créances)	742	626	-116	-15,66%	-16,99%

#### 6) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66)

Les charges exceptionnelles ont augmenté de 46%, soit +120 K€.

K€	2020	2021	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	264	384	120	45,63%	43,34%

Ce chapitre comporte les dépenses de type régularisations antérieures (dont titres annulés sur exercices antérieurs pour 37 K€), le fonds de retraite sapeurs-pompiers 63 K€. L'augmentation provient essentiellement de la subvention d'équilibre de 136 K€ attribuée au budget annexe parking.

€	2020	2021	évolution €	évolution%
Subvention budget annexe parking		135 920	135 920	n.s.

Enfin, on peut noter des remises gracieuses de loyers, imputées à ce chapitre, au titre des dispositifs d'aide au COVID, à hauteur de 99 K€ en 2021 contre 49 K€ en 2020 (27 K€ pour le café du théâtre, 24 K€ pour les spectacles, 15 K€ pour le théâtre Miroir, Odéon 11 K€, etc...).

## II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 142 461 471,40 €, dont 141 257 678,75 € en opérations réelles et 1 203 792,65 € en opérations d'ordre.

### A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement

Le taux d'emploi des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

€	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	9 218 585,81	8 996 743,85	97,59%
73 Impôts et taxes	75 263 279,00	76 068 340,98	101,07%
74 Dotations, subventions et participations	55 363 804,00	53 774 558,62	97,13%
75 Autres produits de gestion courante	1 176 292,00	1 132 638,62	96,29%
013 Atténuation de charges	705 939,00	651 701,84	92,32%
<b>TOTAL RECETTES DES SERVICES</b>	<b>141 727 899,81</b>	<b>140 623 983,91</b>	<b>99,22%</b>
76 Produits financiers	74 532,00	64 483,83	86,52%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	417 905,00	318 938,07	76,32%
<b>TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions*)</b>	<b>142 220 336,81</b>	<b>141 007 405,81</b>	<b>99,15%</b>

\*déduction des cessions au compte 775 : 250 272,94 €

Le taux de réalisation des recettes du budget principal s'élève à 99,15% (100,59% en 2020), illustrant la sincérité des inscriptions budgétaires. Le taux inférieur à 100% sur le chapitre 70 peut s'expliquer par la crise sanitaire ainsi que le non recouvrement de certains remboursements de frais des budgets annexes.

## B. Les recettes de fonctionnement

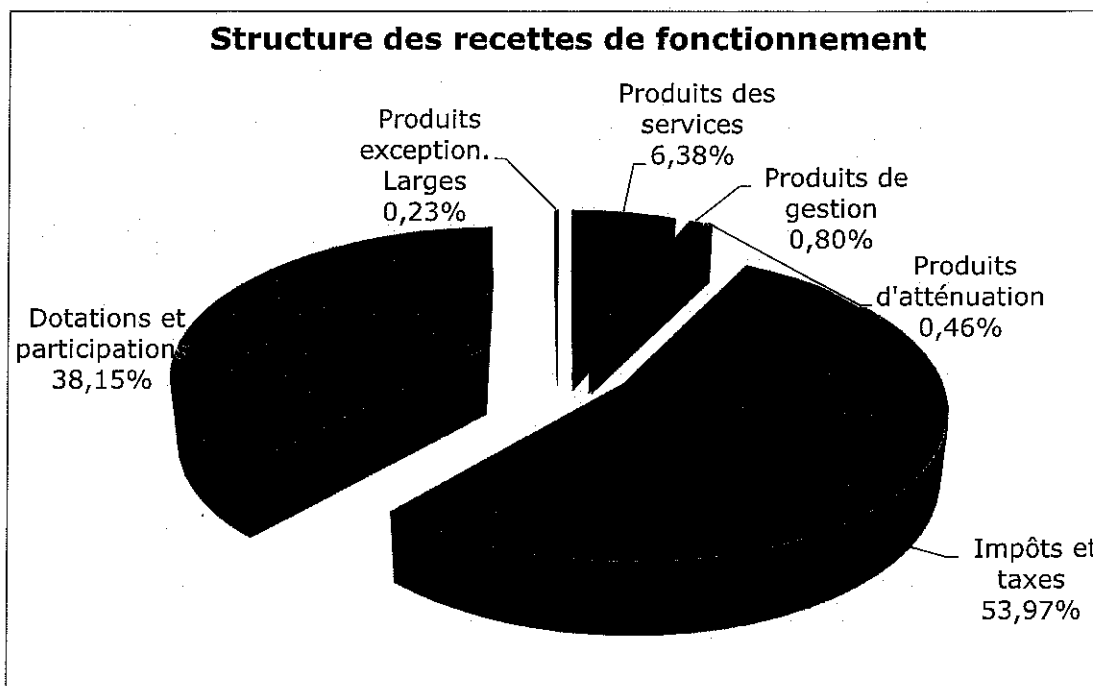
Les produits de fonctionnement ont enregistré une baisse de 0,72% (-1 M€).

en K€	2020	2021	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits des services (70)	5 631	8 997	3 366	59,78%	57,27%
Produits de gestion (75)	1 214	1 133	-82	-6,74%	-8,21%
Produits d'atténuation (013)	738	652	-87	-11,75%	-13,13%
Impôts et taxes (73)	77 298	76 068	-1 230	-1,59%	-3,14%
Dotations et participations (74)	56 856	53 775	-3 082	-5,42%	-6,91%
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>141 738</b>	<b>140 624</b>	<b>-1 114</b>	<b>-0,79%</b>	<b>-2,35%</b>
Produits exceptionnels larges (76* net + 77* hors cessions)	239	331	92	38,41%	36,23%
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>141 976</b>	<b>140 955</b>	<b>-1 022</b>	<b>-0,72%</b>	<b>-2,28%</b>

\* déduction créances intérêts et swaps 52 815,18 € + cessions 250 272,94 €

Les principales ressources sont les impôts et taxes (54%), les dotations et participations (38%) et les produits des services et du domaine (6%).





### 1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Le chapitre 70 a progressé de 59,78%, soit +3,4 M€.

en K€	2020	2021	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits des services (70)	5 631	8 997	3 366	59,78%	57,27%

Les produits des services et du domaine comprennent toutes les redevances liées aux droits d'entrée pour les équipements culturels, sportifs et de loisirs ainsi que les recettes de crèches et de restaurants scolaires de la ville. Ces redevances ont généré une recette totale de 3 588 526 € en 2021, en hausse de 28%, soit +787 K€.

	2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %
Redevances et droits des services à caractère culturel (7062)	323 718	205 554	245 924	40 369	20%
Redevances à caractère sportif (70631) et de loisirs (70632)	1 102 657	544 458	584 866	40 408	7%
Redevances et droits des services à caractère social (7066)	936 109	764 090	965 072	200 982	26,30%
Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement (7067)	1 807 319	1 278 571	1 786 076	507 505	39,69%
Autres	20 825	8 913	6 588	-2 325	-26,08%
<b>Total redevances (706*)</b>	<b>4 190 629</b>	<b>2 801 586</b>	<b>3 588 526</b>	<b>786 939</b>	<b>28,09%</b>

L'épidémie de COVID-19 avait impacté l'ensemble des recettes de l'ordre de -33% en moyenne en 2020. En 2021, si les recettes affichent une progression globale de +28%, elles n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant crise (-14% par rapport à 2019).

Cela concerne principalement les redevances à caractère sportif et de loisirs, où les recettes des piscines ont peu évolué par rapport à 2020 :

- Centre aquatique d'Équeurdreville-Hainneville : 229 K€ en 2021 (+5% par rapport à 2020 mais -48% par rapport à 2019)
- Piscine de Tourlaville : 147 K€ en 2021 (+2% par rapport à 2020 mais -57% par rapport à 2019)
- Piscine de Chantereyne : 87 K€ en 2021 (+3% par rapport à 2020 mais -50% rapport à 2019)
- Piscine de la Butte : 24 K€ en 2021 (-8% par rapport à 2020 et -52% par rapport à 2019).

En 2021, les recettes des piscines ont été impactées par la crise sanitaire, aussi fortement qu'en 2020. En effet, les piscines ont été contraintes de fermer plus de 7 mois, de novembre 2020 à début juin 2021, au grand public (maintien seulement pour les publics prioritaires et les scolaires). Pour la ville, ces 7 mois de fermeture ont représenté une perte de recettes de 407 K€. Parallèlement, les cours non réalisés en 2020 ont été reportés (représentant 139 K€) sur la saison suivante ou remboursés (représentant 21 K€).

Par ailleurs, à la réouverture des piscines, il a été mis en place le « pass sanitaire », ainsi qu'un système de réservation avec une limitation du nombre d'usagers.

Les redevances liées au stationnement ainsi que les redevances d'occupation du domaine public ont été impactées par la crise sanitaire. En 2021, elles ont progressé de 48%, soit 34 K€.

€	2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %
Redevances cimetières (70311 et 70312)	233 863	214 436	211 538	-2 898	-1%
Droits de stationnement et de location sur la voie publique (70321 et 70322)	143 803	45 722	25 531	-20 191	-44%
Redevances d'occupation du domaine public (70323)	194 855	210 360	484 229	273 869	130%
Redevances stationnement (70383)	325 450	171 818	241 442	69 624	41%
Redevance forfaitaire post stationnement (70384)	87 690	64 356	79 049	14 692	23%
Autres redevances (70388)	8 770	3 648	8 951	5 303	145%
<b>Total 703*</b>	<b>994 430</b>	<b>710 342</b>	<b>1 050 741</b>	<b>340 399</b>	<b>48%</b>

Par délibération du 3 juin 2020, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin avait voté quatre mesures exceptionnelles afin d'accompagner la reprise économique des commerces de proximité impactés par les périodes de confinement. Les mesures ont été reconduites jusqu'au 31 janvier 2021, avec la gratuité :

- le samedi toute la journée des parkings à barrières (Gambetta-Fontaine, Notre-Dame et Trinité) ainsi que sur la voirie
- les étalages commerciaux
- les permis de stationnement de terrasses touchant les bars, restaurants, brasseries, salons de thé...
- les marchés hebdomadaires pour les commerçants non sédentaires.

Les terrasses des bars et restaurants ont pu rouvrir à compter du 19 mai 2021. De manière à soutenir ces activités, les gérants subissant une diminution de leur chiffre d'affaires notamment du fait des jauges, et en complément de l'opération « Place O Terrasses », le conseil municipal a décidé d'instaurer la gratuité du 19 mai 2021 au 31 octobre 2021 pour :

- les étalages commerciaux, au droit du commerce
- les permis de stationnement de terrasses touchant les bars, restaurants, brasseries, salons de thé...

Ainsi, suite à ces mesures prises à la ville de Cherbourg-en-Cotentin en réponse à la crise sanitaire, les droits de stationnement et de location sur la voie publique, qui avaient déjà diminué de 68% en 2020, ont diminué de 44% en 2021 par rapport à 2020. Avec la fin de la gratuité des parkings à partir du mois de février, les redevances stationnement ont progressé de 41% (+70 K€), mais n'ont pas retrouvé leur niveau de 2019.

Si les redevances d'occupation du domaine public ont augmenté de 130% (+274 K€), cela est dû aux redevances versées par les opérateurs de communications électroniques, pour un montant cumulé de 240 K€ (dont 205 K€ de régularisations 2015-2020) et pour les ouvrages de distribution de gaz pour 138 K€ (dont 62 K€ de régularisations 2015-2020). Hors régularisations antérieures, le compte 70323 progresse en réalité de 4% (+7 K€).

Hors régularisations, l'évolution des recettes aux comptes 703 est ainsi ramenée à +10% (+74 K€), sans retrouver cependant leur niveau de 2019.

	€	2019	2020	2021	Evolution €	Evolution %
<b>Total 703*</b>		<b>994 430</b>	<b>710 342</b>	<b>1 050 741</b>	<b>340 399</b>	<b>48%</b>
dont régularisations				266 401		
<b>Total 703* hors régularisations</b>		<b>994 430</b>	<b>710 342</b>	<b>784 340</b>	<b>73 998</b>	<b>10%</b>

Les produits des services et du domaine comptabilisent également les remboursements liés à la mise à disposition du personnel des budgets annexes, CCAS et régies. Ce poste a diminué de 7% soit -94 K€. En 2021, pour certains budgets annexes, la refacturation des charges de personnel n'a pas pu être comptabilisée suite au refus de la trésorerie municipale (393 K€). Des délibérations et conventions doivent être prises en 2022 et permettront de régulariser 2021.

€	2020	2021	Evolution €	Evolution %
Budget locations	0	0	0	
Budget port	739 957	747 365	7 408	1%
Budget parking	144 963	331 034	186 071	128%
Camping	64 761	0	-64 761	-100%
Cimetière	19 401	0	-19 401	-100%
Panneaux photovoltaïques	2 608	2 687	80	3%
Caisse des écoles	133 283	100 901	-32 382	-24%
CCAS	171 344	0	-171 344	-100%
<b>Mise à disposition personnel budgets annexes, CCAS, régies (70841)</b>	<b>1 276 317</b>	<b>1 181 988</b>	<b>-94 329</b>	<b>-7%</b>

Il en est de même pour les frais d'administration générale (70872), refacturées à hauteur de 5% des recettes réelles de fonctionnement des budgets annexes, qui n'ont pas été constatés en 2021, et qui feront l'objet d'une convention en 2022 (144 K€).

Enfin, le chapitre 70 comprend les remboursements liés à la mise à disposition du personnel de la communauté d'agglomération du Cotentin, qui enregistrent une progression de 1,9 M€. Depuis 2021, l'attribution de compensation n'intègre plus les remboursements des charges des services communs fonctionnels « mutualisés » des systèmes d'information, des ressources humaines, des finances et font l'objet d'un remboursement distinct. L'attribution de compensation perçue au chapitre 73 en est d'autant diminuée.

Concernant la mise à disposition du personnel de l'agglomération (renouvellement urbain, politique de la ville, affaires foncières, environnement), à périmètre constant (modification de l'organigramme), l'évolution est ramenée à +5,70%.

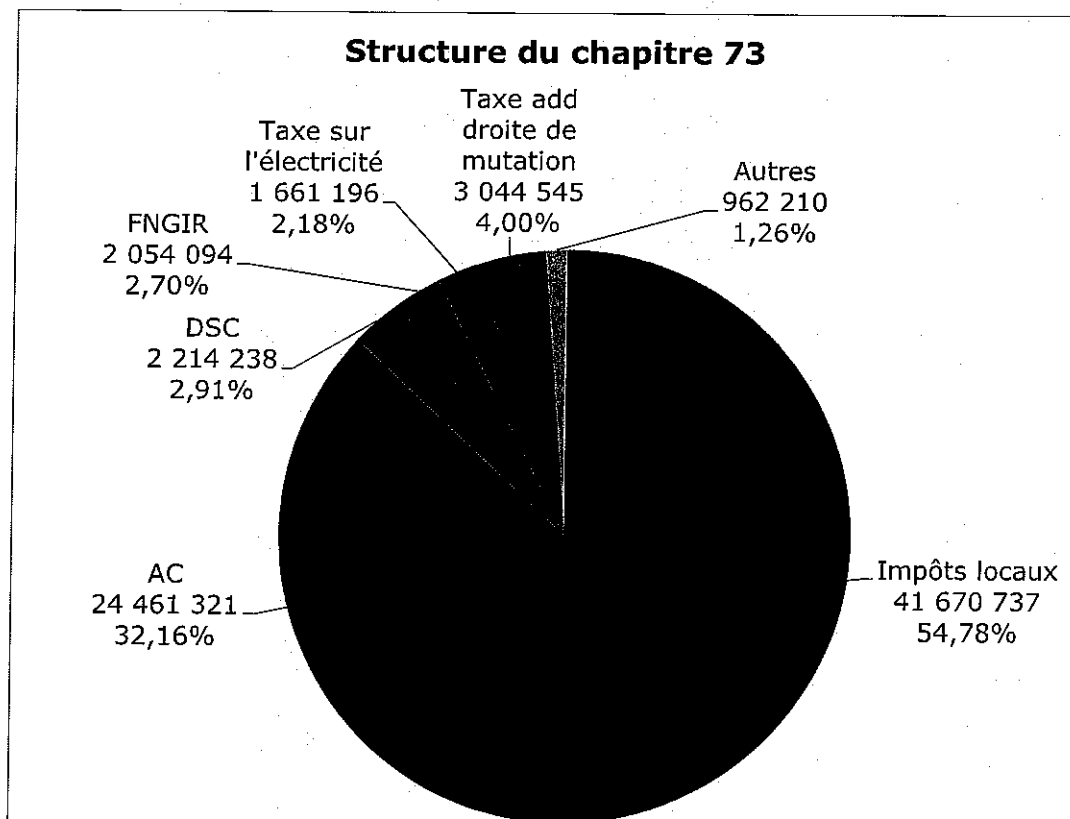
€	2020	2021	Evolution €	Evolution %
Mise à disposition de personnel EPCI	335 801	234 288	-101 513	-30%
Rembt frais personnel service commun finances		500 235	500 235	n.s.
Rembt frais personnel service commun SI/RH		1 479 615	1 479 615	n.s.
<b>Total rembt frais personnel EPCI (70846)</b>	<b>335 801</b>	<b>2 214 138</b>	<b>1 878 337</b>	<b>559%</b>

## 2) Les ressources fiscales (chapitre 73)

Les ressources fiscales ont atteint un produit de 76,1 M€ en 2021, en diminution de 1,59%, représentant -1,2 M€.

en K€	2020	2021	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Impôts et taxes (73)	77 298	76 068	-1 230	-1,59%	-3,14%

55% des ressources proviennent des impôts directs locaux et 32% de l'attribution de compensation (AC).



a) Les impôts directs locaux

L'évolution du produit des impôts directs locaux dépend de quatre facteurs :

- L'évolution des taux d'imposition ;
- La revalorisation indiciaire des bases fiscales foncières décidée par la loi de finances, +0,2% en 2021 ;
- L'évolution physique des bases fiscales liée à la conjoncture socio-économique ;
- Les politiques d'exonérations décidées par l'Etat ou la commune.

En 2021, les bases du foncier bâti et non bâti ont respectivement évolué de -6,71% et +1,73%. Pour le foncier bâti, il s'agit de l'impact du plan de relance décidé par le gouvernement en 2020 qui a permis aux établissements industriels de voir leurs bases réduites de moitié à compter de 2021. Cette perte de recettes se retrouve néanmoins compensée dans les dotations fiscales au chapitre 74 (2,8 M€).

Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales entre 2018 et 2023, le législateur a figé le taux de TH à son niveau de 2018, soit pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin à 15,97%. A partir de 2021, la commune ne perçoit plus que la TH sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, et elle s'est vue transférer en contrepartie la part départementale du foncier bâti. En 2021, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a

ainsi été fixé à 46,22% (24,80% commune +21,42% ex Département) et le taux de foncier non bâti est resté stable à 39,88%.

Afin de neutraliser la réforme de la TH, la commune de Cherbourg-en-Cotentin s'est vue appliquer un coefficient correcteur représentant un prélèvement de 1,5 M€ pour 2021.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, le produit total a atteint près de 41,6 M€ en 2021, en hausse de 1,41% par rapport à 2020, soit une recette supplémentaire de 580 K€.

K €	2020	2021	évolution nominale %	évolution physique %
Base THRS/THLV	104 296	5 577	n.s.	n.s.
Base FB	97 401	90 865	-6,71%	-6,90%
Base FNB	448	456	1,73%	1,52%

taux TH	15,97%*	15,97%*	0,00%
taux TFB	24,80%	46,22%	86,37%
taux TFNB	39,88%	39,88%	0,00%

\*Taux non voté, figé au niveau de 2018

				Evolution K€
Produit THRS/THLV	16 656	891	-94,65%	-15 765
Produit FB	24 156	41 998	73,86%	17 842
Produit FNB	179	182	1,73%	3

<b>Coeff correcteur réforme TH</b>		<b>-1 500</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>
<b>Total</b>	<b>40 990</b>	<b>41 570</b>	<b>1,41%</b>	<b>580</b>

En tenant compte des rôles complémentaires et supplémentaires, les contributions directes locales se sont établies à près de 41,7 M€ en 2021.

b) Les autres impôts et taxes

Les autres recettes fiscales ont évolué de la manière suivante :

K €	2019	2020	2021	évolution €	évolution %
Taxe sur l'électricité (7351)	1 619	1 635	1 661	26	1,58%
Taxe sur la publicité extérieure (7368)	568	640	658	18	2,81%
Produit des jeux (7364)	410	201	184	-17	-8,50%
Taxe additionnelle aux droits de mutation (7381)	2 361	2 505	3 045	540	21,54%

La taxe sur l'électricité a progressé de 1,58% (+26 K€). La taxe sur la publicité extérieure (TLPE) a quant à elle augmenté de 2,81% (+18 K€).

Après une chute de 51% entre 2019 et 2020, la recette des produits des jeux a continué de diminuer en 2021, de -8,50%, soit -17K€. En raison de la crise sanitaire, le casino de Cherbourg-en-

Cotentin a dû fermer ses portes plus de 6 mois entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021. La réouverture s'est faite sous certaines conditions avec par ailleurs la mise en place d'une jauge limitant le nombre de visiteurs.

La taxe additionnelle aux droits de mutation, due par les acquéreurs de biens immobiliers sur le montant des transactions, s'est élevée à plus de 3 M€ en 2021, soit une progression de 21,54% (+540 K€), reflétant le dynamisme du marché immobilier.

Enfin, après une chute en 2020 liée à la crise sanitaire et aux mesures mises en place par la ville, les droits de place ont retrouvé un niveau davantage normal en 2021, avec une recette de 40 525 €, sans néanmoins retrouver le niveau de 2019.

€	2019	2020	2021	évolution €	évolution %
Droits de place (7336)	54 860	9 495	40 525	31 030	326,81%

c) L'attribution de compensation (AC)

L'attribution de compensation représente 32% du chapitre 73 et fige ainsi un tiers des ressources communales.

Le mécanisme de l'attribution de compensation (AC) a été créé par la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres.

Les principaux transferts de compétences ont été effectués entre 2017 et 2020. Au 1er janvier 2020, la compétence « eaux pluviales urbaines » a été transférée à la communauté d'agglomération. La CLECT réunie en 2021, a délibéré pour faire passer le tarif d'entretien par mètre linéaire de 1,20 à 1,48 € pour Cherbourg en Cotentin, afin de tenir compte des équipements spécifiques liés à la densité et à la taille de la commune. L'AC eaux pluviales due s'établit ainsi à 447 289 €, contre 336 750 € initialement comptabilisés en 2020.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin s'est vue verser une attribution de compensation d'un montant de 24 461 321 € contre 26 737 341 € en 2020, soit une baisse de 2,3 M€.

A l'AC définitive pérenne 2020 d'un montant 24 648 015 € sont ajoutées les corrections pérennes et non pérennes, ainsi que les frais de service commun des SIG :

- ✓ Correction AC eaux pluviales pérenne : -110 539 €
- ✓ Correction AC eaux pluviales non pérenne : -110 539 €
- ✓ Frais de service commun (régularisation 2020) : +34 384 €.

Comme évoqué précédemment, les remboursements de frais de personnel des services communs SI/RH et finances en 2021 sortent de l'AC à compter de 2021 (représentent 1 979 850 € en 2021).

€	2020	2021	évolution €	évolution %
Attribution de compensation	26 737 341	24 461 321	-2 276 020	-8,51%

d) La dotation de solidarité communautaire

Depuis 2017, la communauté d'agglomération verse à ses communes membres une dotation de solidarité communautaire (DSC).

Pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin, en 2021, la DSC s'est élevée à 2 214 238 €, soit une progression de 264 K€, qui a permis notamment de compenser la perte de la dotation nationale de péréquation ainsi que de la dotation forfaitaire.

Depuis 2019, la DSC est également l'instrument pour compenser les communes qui ont accordé l'abattement de 15% sur la taxe foncière sur les propriétés bâties des commerces dont la surface de vente est inférieure 400 m<sup>2</sup>. Le montant s'élève à 97 466 € pour Cherbourg-en-Cotentin en 2021.

€	2020	2021	évolution €	évolution %
Dotation de solidarité communautaire	1 949 941	2 214 238	264 297	13,55%

e) Le FNGIR

Le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) constituait, avec la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP dans chapitre 74), une dotation de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle. Elles sont réputées figées.

Le FNGIR est resté stable à 2 054 094 €.

€	2020	2021	évolution €	évolution %
FNGIR	2 054 094	2 054 094	0	0,00%

**3) Les dotations et participations**

Les dotations et participations ont diminué de 5,42%, soit -3,1 M€.

en K€	2020	2021	évolution K€	évolution nominale %	évolution réelle %
Dotations et participations (74)	56 856	53 775	-3 082	-5,42%	-6,91%

a) La DGF en diminution

La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est établie à 42 538 308 € en 2021, en baisse de 0,26% (-111 K€).

Depuis 2019, la dotation forfaitaire de Cherbourg-en-Cotentin évolue en fonction de la variation de la population et du prélèvement « potentiel fiscal ».



Le potentiel fiscal, qui est un indicateur de mesure de la richesse fiscale locale, pénalise la commune depuis son intégration au sein de la communauté d'agglomération. Ce paramètre, conjugué à la diminution de la population, a fait diminuer la dotation forfaitaire de 98 K€ en 2021.

La dotation de solidarité urbaine (DSU) d'un montant de 10 141 666 €, a progressé de 128 K€ tandis que la dotation de solidarité rurale (DSR) s'est maintenue à 241 414 €.

La dotation nationale de péréquation (DNP) vise à réduire les écarts de richesse fiscale entre les communes. La majoration du potentiel financier de la commune en 2018, a entraîné, à compter de 2019, la perte de la part majoration (466 K€), ainsi que la baisse de la dotation spontanée de la part principale. En 2021, la DNP s'est élevée à 1 274 443 €, en baisse de 142 K€.

Dans la continuité des années précédentes, les pertes de DGF sont compensées par la communauté d'agglomération du Cotentin, afin de neutraliser les effets de la création de la communauté d'agglomération sur la DGF des communes.

€	2020	2021	évolution €	évolution %
Dotation forfaitaire	30 978 309	30 880 785	-97 524	-0,31%
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	10 013 155	10 141 666	128 511	1,28%
Dotation de solidarité rurale (DSR)	241 414	241 414	0	0,00%
Dotation nationale de péréquation (DNP)	1 416 048	1 274 443	-141 605	-10,00%
<b>Total DGF</b>	<b>42 648 926</b>	<b>42 538 308</b>	<b>-110 618</b>	<b>-0,26%</b>

b) Les dotations de compensation et de péréquation fiscales

Les compensations fiscales de taxe d'habitation (TH) n'existent plus à partir de 2021, année à partir de laquelle la commune s'est vue transférer la part départementale de foncier bâti.

Les compensations de taxes foncières s'établissent à 3 047 408 €, dont 2 780 627 € liés à la réduction de moitié des valeurs locatives des établissements industriels.

€	2020	2021	évolution €	évolution %
Compensations TH	2 866 791	0	-2 866 791	-100,00%
Compensations TF	238 157	3 047 408	2 809 251	1179,58%
<b>Total compensations fiscales</b>	<b>3 104 948</b>	<b>3 047 408</b>	<b>-57 540</b>	<b>-1,85%</b>

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) s'est établi à 1 799 954 € en 2021, en baisse de 4,99%, soit - 94 K€ par rapport à 2020.

€	2020	2021	variation €	évolution %
FDTP	1 894 399	1 799 954	-94 445	-4,99%

c) La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) constituait, avec le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources, dans chapitre 73), une dotation de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle.

En 2021, la dotation est restée stable à 1 082 287 €.

€	2020	2021	évolution €	évolution %
DCRTP	1 082 287	1 082 287	0	0,00%

d) Les autres participations

Outre les dotations et compensations d'Etat, le chapitre 74 comprend les subventions de fonctionnement perçues par la ville : Etat, Département, Région, Communes, CAF etc...

Globalement, en 2021, ces participations (comptes 747) ont atteint un montant global de 4 785 821 € contre 7 638 458 € en 2020, soit une baisse de 37,35% (-2,9 M€).

€	2020	2021	variation €	évolution %
Comptes 747*	7 638 458	4 785 821	-2 852 637	-37,35%

La majorité de ces recettes est comptabilisée sur l'article comptable 7478 et correspond aux participations de la CAF et de la MSA. Sur l'exercice 2021, ces recettes se sont élevées à 4 252 697 € (-2,7 M€ par rapport à 2020).

€	2020	2021	variation €	évolution %
7478 subv et particip. Autres organismes	6 914 878	4 252 697	-2 662 181	-38,50%

En 2020, en raison de la crise sanitaire, la CAF a modifié son calendrier de versement pour l'ensemble des dispositifs. Habituellement, le versement des prestations s'opère comme suit :

- 50 % de la prestation versée sur l'année N au titre du prévisionnel.
- Le solde de 50 % à réception du compte de résultat en N+1.

En 2020, le versement a été le suivant :

- 90 % de la prestation a été versée au titre du prévisionnel sur l'année 2020.
- Le solde, à savoir 10 %, sur 2021.

Par voie de conséquence, ce nouveau mécanisme de versement a entraîné une baisse des encaissements constatés en 2021 par rapport à 2020. On peut estimer l'impact à environ 1,8 M€.

Par ailleurs, sur l'exercice 2020, il avait été comptabilisé 740 318 € d'aides exceptionnelles COVID, non reconduites en 2021.

#### 4) Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) ont enregistré une diminution de 6,74% (-82 K€).

en K€	2020	2021	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits de gestion (75)	1 214	1 133	-82	-6,74%	-8,21%

Ce chapitre comprend essentiellement les revenus des immeubles, ces derniers ont globalement baissé de 5,61%, soit -59 K€. Des titres de recettes se rapportant à l'année 2021 seront à régulariser sur l'exercice 2022 (85 K€).

	2020	2021	variation €	évolution %
752 revenu des immeubles	1 046 628	987 906	-58 723	-5,61%

Par ailleurs, concernant les locations de salles, l'année 2021 a enregistré moins de recettes que l'année précédente, déjà fortement impactée par le Covid-19 (-74 K€). L'instauration du « pass sanitaire » et le couvre-feu n'ont pas permis de retrouver des recettes normales, elles ont continué à diminuer par rapport à 2020 (salle des fêtes Tourlaville - 8 K€ par rapport à 2020, Equeurdreville-Hainneville - 3 K€, La Glacerie -2 K€).

#### 5) Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés dans le chapitre 77 ont augmenté de 38,41% (soit +92 K€).

en K€	2020	2021	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits exceptionnels larges (76 net + 77 hors cessions)	239	331	92	38,41%	36,23%

Les produits exceptionnels sont fluctuants d'une année sur l'autre. En 2021, il a été mouvementé des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 39 K€ (57 K€ en 2020), des cessions de biens non répertoriés dans l'inventaire à hauteur de 102 K€ (36 K€ en 2020), des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 36 K€ (29 K€ en 2020), des remboursements dans le cadre de sinistres automobile (35 K€) et de voirie (34 K€).

### III. LE BILAN COVID SUR L'EXERCICE 2021

En 2021, la crise sanitaire a généré des dépenses supplémentaires de moindre ampleur qu'en 2020.

Il a été répertorié 496 193 € de dépenses de fonctionnement réparties ainsi :

			<b>2 021</b>
011	60612	ELECTRICITE	17 000
011	60623	ALIMENTATION	23 310
011	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 560
011	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	57 292
011	611	CONTRATS ET PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	31 764
011	6188	AUTRES FRAIS DIVERS	57 645
011	6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES DIVERS	11 301
011	6257	RECEPTION	2 860
011	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	3 844
012	64118	Personnel titulaire - Autres indemnités	9 037
65	6574	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	178 035
67	6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	99 545
<b>TOTAL</b>			<b>496 193</b>

Concernant les recettes, plusieurs d'entre elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire, voire ont diminué davantage par rapport à 2020, tel que le produit des jeux du Casino. Afin de calculer le manque à gagner, il est retenu 2019 comme année de référence.

Sur cette méthodologie, les pertes de recettes sont évaluées à 1 129 301 € et se déclinent comme suit :

	Manque à gagner par rapport à 2019
	€
Droits de stationnement et de location sur la voie publique (70321 et 70322)	-118 272
Redevances stationnement (70383)	-84 008
Redevance forfaitaire post stationnement (70384)	-8 641
Redevances et droits des services à caractère culturel (7062)	-77 795
Redevances à caractère sportif (70631) et de loisirs (70632)	-517 789
Produit des jeux (7364)	-225 117
Droits de place (7336)	-14 335
Location salles (chapitre 75)	-83 343
<b>TOTAL</b>	<b>-1 129 301</b>

Le coût total de la crise sanitaire se monte à 1 625 494 € en 2021.

## IV. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de Covid-19 a eu des répercussions sur l'économie et la vie quotidienne. Si la plupart des dépenses de Cherbourg-en-Cotentin ont retrouvé un rythme de croisière, les recettes, elles, ont continué d'être impactées par la crise sanitaire. La perte de recettes se révèle similaire à celle constatée en 2020. Les mesures restrictives mises en place nationalement au premier semestre 2021, avant une levée progressive des restrictions au second semestre, n'ont pas permis de retrouver une activité normale et un niveau de recettes équivalent à 2019.

La crise sanitaire a révélé l'importance d'avoir un bon niveau d'épargne qui a permis d'amortir les variations des dépenses et des recettes à la hausse ou à la baisse, et a donné les moyens à la commune d'agir rapidement sans mettre en péril les équilibres financiers.

L'évolution des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

K€	2019	2020	2021	évolution €	évolution %
Produits de fonctionnement courant	142 227	141 738	140 624	-1 114	-0,79%
- Charges de fonctionnement courant	116 935	118 484	119 851	1 367	1,15%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>25 292</b>	<b>23 254</b>	<b>20 773</b>	<b>-2 481</b>	<b>-10,67%</b>
+ Produits except. et fin. hs intérêts	351	239	331	92	38,41%
- Charges except. et fin. hs intérêts	466	264	384	120	45,63%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>25 177</b>	<b>23 229</b>	<b>20 720</b>	<b>-2 509</b>	<b>-10,80%</b>
- Intérêts	556	742	626	-116	-15,66%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>24 621</b>	<b>22 487</b>	<b>20 094</b>	<b>-2 393</b>	<b>-10,64%</b>
- Capital	7 941	7 870	7 896	27	0,34%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>16 680</b>	<b>14 617</b>	<b>12 198</b>	<b>-2 420</b>	<b>-16,55%</b>

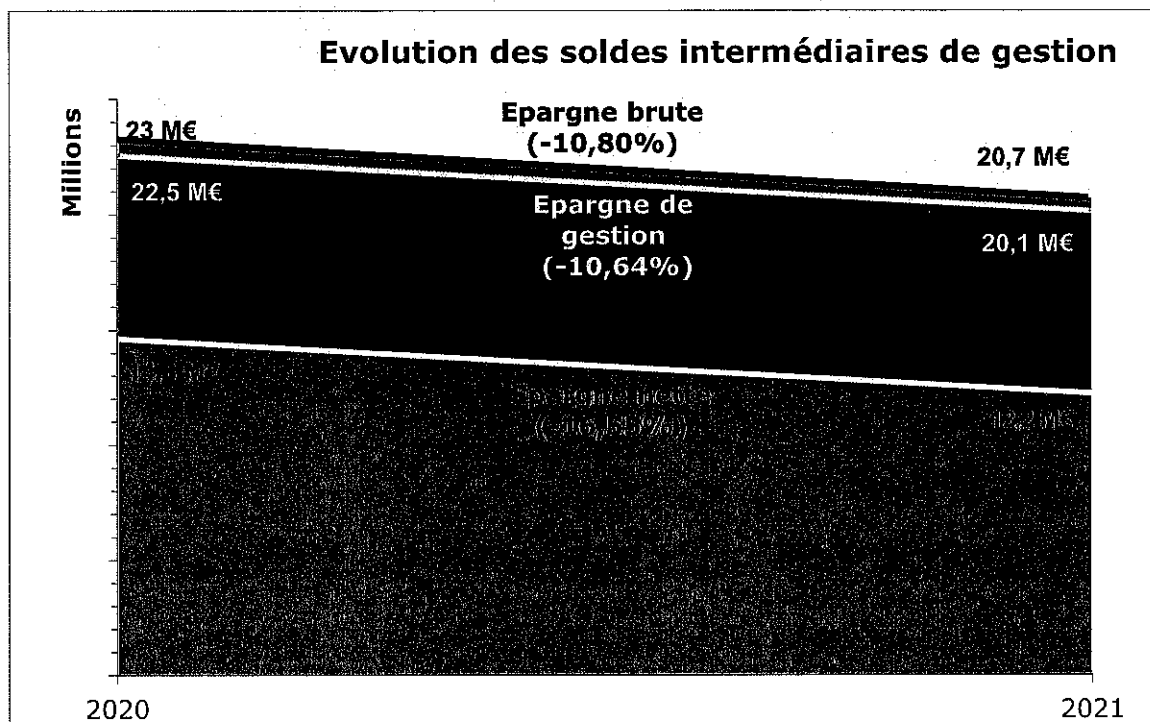
Le budget principal de la ville de Cherbourg-en-Cotentin présente un effet ciseaux sur sa section de fonctionnement.

Ce phénomène est lié à un cumul d'éléments qui ont été évoqués tout au long du rapport d'analyse, en particulier :

- ✓ En dépenses :
  - Un retour quasi normal du rythme des dépenses courantes, par conséquent des dépenses plus élevées qu'en 2020
  - La poursuite des dispositifs d'aides Covid mis en place par la ville (subventions aux associations, remises de loyers, 278 K€).
- ✓ En recettes :
  - Le nouveau mécanisme de versement des prestations CAF (1 788 K€)

- Des recettes n'ont pas pu être constatées sur l'exercice 2021 (remboursements de frais généraux et de personnel 537 K€). Mais il est à noter en parallèle des dépenses non imputées en 2021 et qui seront reportées sur l'exercice 2022.

Dans ce contexte, les soldes intermédiaires de gestion se dégradent et l'épargne nette 2021 s'établit à 12 197 585 € contre 14 617 381 € en 2020, soit une baisse de 2 419 796 €.



Cependant, cette évolution est surtout le fait du nouveau mécanisme de versement des prestations CAF, dont l'impact est de l'ordre de +/- 1,8 M€ sur les exercices 2020 et 2021.

En neutralisant cet effet conjoncturel, l'épargne nette corrigée 2021 s'établit à près de 14 M€, soit une progression de 1,2 M€ par rapport à 2020.

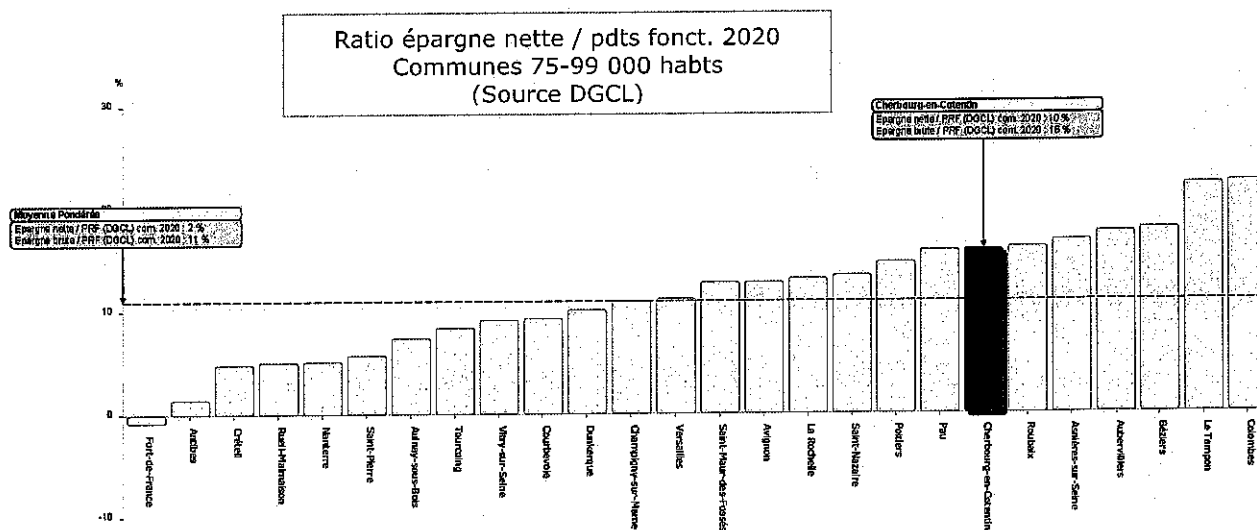
K€	2020	2021	évolution €	évolution %
Produits de fonctionnement courant	139 950	142 412	2 462	1,76%
- Charges de fonctionnement courant	118 484	119 851	1 367	1,15%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>21 466</b>	<b>22 561</b>	<b>1 095</b>	<b>5,10%</b>
+ Produits except. et fin. hs intérêts	239	331	92	38,41%
- Charges except. et fin. hs intérêts	264	384	120	45,63%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>21 441</b>	<b>22 508</b>	<b>1 067</b>	<b>4,97%</b>
- Intérêts	742	626	-116	-15,66%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>20 699</b>	<b>21 882</b>	<b>1 183</b>	<b>5,71%</b>
- Capital	7 870	7 896	27	0,34%
<b>= EPARGNE NETTE CORRIGEE</b>	<b>12 829</b>	<b>13 986</b>	<b>1 156</b>	<b>9,01%</b>

Les marges de manœuvre de la commune demeurent préservées, tels que l'illustrent les ratios d'épargnes, indicateurs de bonne santé financière.

	2020	2021
<b>Ep brute / produits fonct. *</b>	15,84%	14,26%
<b>Ep nette / produits fonct. *</b>	10,30%	8,65%

\*produits nets créances dette et hors cessions

A titre de comparaison, pour Cherbourg-en-Cotentin, le ratio 2020 (10,30%), rapportant l'épargne nette aux produits de fonctionnement figure parmi le meilleur des communes de la strate de population 75 000 – 99 000 habitants, la moyenne se situant à 2%.



Ces ratios illustrent la capacité de la collectivité à assurer le financement de la section d'investissement.

## V. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette du budget principal s'élève à 33,3% (36,6% en 2020) tandis que le taux d'emploi des crédits, incluant les restes à réaliser, atteint 56,9% (62,5% en 2019).

€	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat.	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	78 468 322	25 783 829	32,9%	18 506 288	44 290 117	56,4%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	4 138 169	1 060 080	25,6%	1 036 418	2 096 498	50,7%
<i>Immobilisations corporelles</i>	14 991 929	8 186 521	54,6%	3 642 577	11 829 097	78,9%
<i>Immobilisations en cours</i>	59 338 223	16 537 228	27,9%	13 827 293	30 364 521	51,2%
Opérations pour compte de tiers	575 146	53 340	9,3%	97 326	150 666	26,2%
Subv. d'équ. et fonds de concours	3 478 396	1 885 024	54,2%	645 812	2 530 835	72,8%
Participations et créances rattachées à des participations	0	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres immobilisations financières	370 000	0	0,0%	0	0	0,0%
Dépenses financières	386 292	2 892	0,7%	383 319	386 211	100,0%
<b>TOTAL inv. réel hors dette</b>	<b>83 278 156</b>	<b>27 725 085</b>	<b>33,3%</b>	<b>19 632 744</b>	<b>47 357 829</b>	<b>56,9%</b>

### B. Les dépenses d'investissement hors dette : 27,7 M€

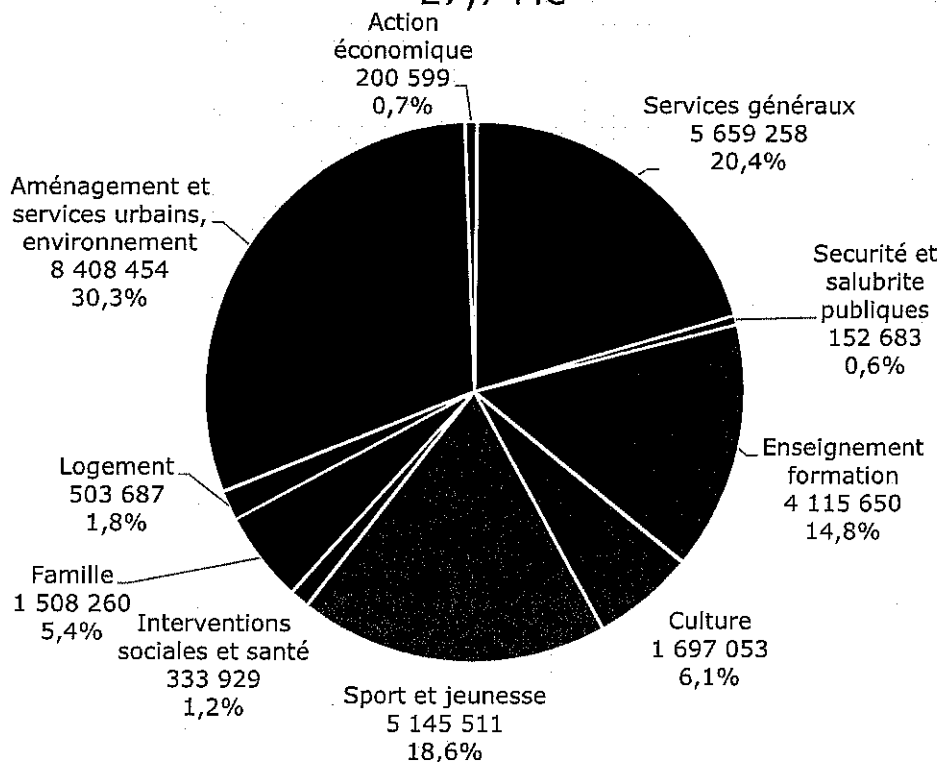
Les dépenses d'investissement hors dette ont atteint 27 725 085 € en 2021, en hausse de 5,19% par rapport à 2020 qui était une année déjà forte en termes d'investissement.

€	2020	2021	Variation
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	23 326 333	25 837 169	10,76%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 10,13, 165, 26, 27)	264 466	2 892	-98,91%
<b>Total Inv. hors fds concours</b>	<b>23 590 800</b>	<b>25 840 061</b>	<b>9,53%</b>
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	2 766 871	1 885 024	-31,87%
<b>Dépenses d'inv. hors dette (hors chap 16)</b>	<b>26 357 670</b>	<b>27 725 085</b>	<b>5,19%</b>

Le programme d'investissement 2021 a porté sur les grands domaines de compétences suivants :



## Dépenses d'investissement 27,7 M€



Les opérations les plus significatives sont retracées ci-dessous :

✓ **Aménagement et services urbains, environnement (8 408 454 €)**

- Propreté urbaine : 192 685 €, dont matériel roulant 169 445 €
- Eclairage public : 460 414 €, dont travaux et grosses réparations 274 948 €
- Equipements annexes de voirie : 301 723 €, dont schéma d'accessibilité 28 963 €, programme de signalisation lumineuse 137 629 €, signalisation rénovation 110 562 €.
- Voirie communale et routes : 3 686 468 €, dont programme annuel voirie 931 607 €, parking Levallois 850 000 €, matériel roulant pour les espaces verts 401 735 €, véhicules de voirie 532 701 €
- Espaces verts : 1 363 257 €, dont aménagements paysagers et clôtures 265 027 €, remplacement des jeux 137 716 €, véhicules légers 141 567 €, végétalisation des talus 79 985 €
- Autres opérations d'aménagement : 2 244 680 €, dont aménagement de la pointe de Querqueville 579 015 €, acquisition de terrain ZAC Jardins de l'Agora 405 082 €, acquisition de l'ex collège Charcot 465 000 €.

✓ **Services généraux (5 659 258 €)**

- Travaux : 1 207 418 €

- Attribution de compensation versée à la communauté d'agglomération du Cotentin  
1 104 222 €
- Véhicules : 833 749 €
- Logiciels informatiques : 414 419 €, dont logiciel de virtualisation des postes : 242 700 €
- Matériel bureau informatique : 506 669 €
- Cimetières rénovation et création de voirie : 460 274 €.
  
- ✓ **Sport et jeunesse (5 145 511 €)**
  - Salles de sport, gymnases : 2 061 105 €, dont réhabilitation de la salle Nordez 1 304 690 €, couverture - éclairage - enfumage du COSEC La Saillanderie 85 184 €, réfection de la couverture du complexe tennistique du Tôt 71 956 €
  - Stades : 244 309 €, dont mise en place de l'arrosage terrain de foot Lecanu 90 273 €, installation de grillage au stade Postaire 20 803 €
  - Piscines : 659 374 €, dont travaux de la piscine de Tourlaville 370 729 €
  - Autres équipements sportifs : 1 895 002 €, dont travaux La Polle Les Fourches 919 001 €, travaux de toiture salle Bagatelle 325 823 €, accessibilité de la base nautique de Collignon 268 838 €, rénovation des terrains multisports 76 7545 €.
  
- ✓ **Enseignement formation (4 115 650 €)**
  - Ecoles maternelles : 1 006 455 €, dont réhabilitation de l'école des Tournesols
  - Ecoles primaires : 938 138 €
  - Hébergement et restauration : 2 127 672 €, dont réhabilitation de la cuisine centrale espace René Lebas 1 927 024 €.
  
- ✓ **Culture (1 697 053 €)**
  - Théâtres : 1 013 897 €, dont travaux de façade et couverture du théâtre à l'italienne : 876 797 €
  - Bibliothèques et médiathèque : 156 306 €.
  
- ✓ **Famille (1 508 260 €)**
  - Crèches et garderies : 1 474 149 €, dont travaux du pôle petite enfance 1 424 834 €.

### **C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres**

Le financement de l'investissement du budget principal se présente ainsi :

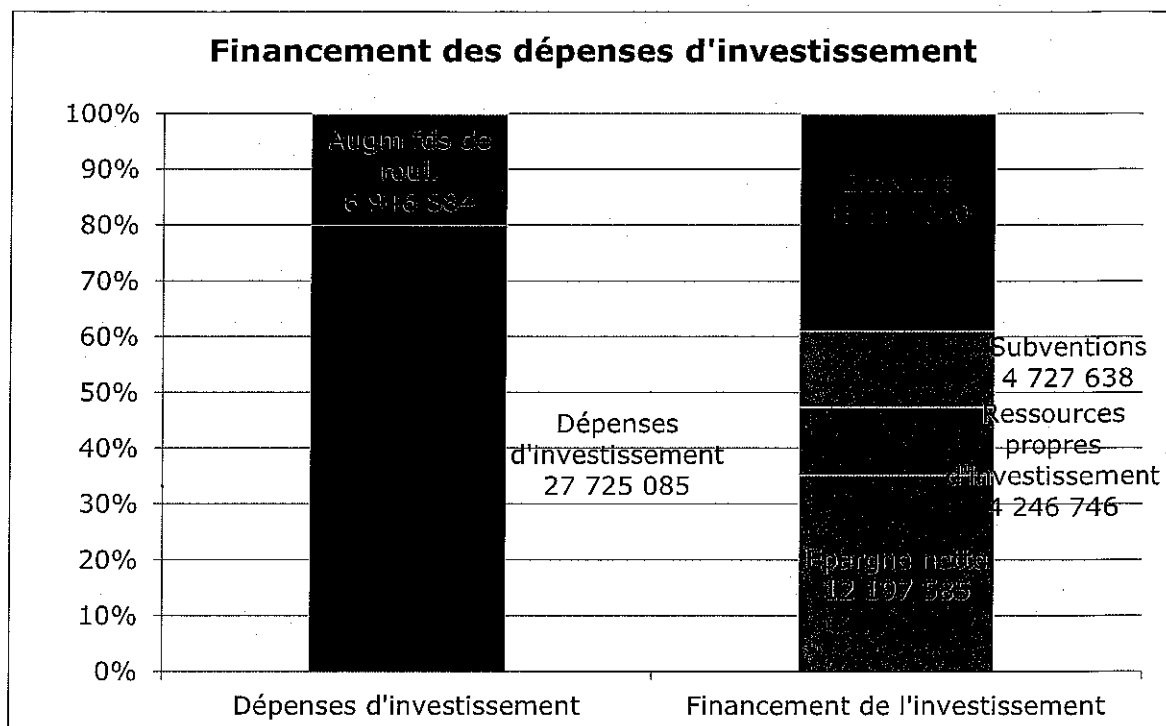
€	Dépenses	Recettes	Structure
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>27 725 085</b>		
<b>Augm fonds roulement</b>	<b>6 946 884</b>		
Epargne nette		12 197 585	35,18%
Ressources propres d'investissement (RPI)		4 246 746	12,25%
Subventions		4 727 638	13,64%
Emprunt		13 500 000	38,94%
<b>TOTAL</b>	<b>34 671 969</b>	<b>34 671 969</b>	<b>100,00%</b>

Pour 2021, les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne nette à hauteur de 35,18% (12,2 M€), les ressources propres d'investissement à 12,25% (4,2 M€ voir détail ci-dessous), les subventions d'investissement à hauteur de 13,64% (4,7 M€). L'apport en emprunt représente 38,94% du financement (13,5 M€) et a permis de reconstituer le fonds de roulement.

Détail des ress propres d'invest (RPI)	2021
FCTVA	3 699 349
Taxe d'aménagement	292 994
Cessions	250 273
Immobilisations en cours	4 130
<b>Total</b>	<b>4 246 746</b>

Les cessions 2021 (comptabilisés au compte 775) concernent :

- Les immeubles : 80 750 € (Costils)
- Les terrains : 44 602 €
- Les matériels divers : 63 646 €
- Les véhicules : 61 275 €.



## **D. Les restes à réaliser**

L'équilibre du compte administratif, organisé par l'article 1612-14 du CGCT, s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser retracés dans la comptabilité d'engagement, en dépenses comme en recettes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2021 se présentent ainsi :

en €	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	38 222 709			38 222 709	
Investissement (total)	-1 165 035	19 695 651	8 537 034		12 323 652
<b>Total</b>	<b>37 057 675</b>	<b>19 695 651</b>	<b>8 537 034</b>	<b>25 899 058</b>	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 25 899 058 € (22 592 477 € en 2020).

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses engagées mais non mandatées. En 2021, celles-ci se montent à 19,7 M€ et concernent essentiellement les immobilisations en cours (13,8 M€), les immobilisations corporelles (3,6 M€) et incorporelles (1 M€), les subventions d'équipement à verser (0,6 M€).

Concernant les recettes, les restes à réaliser correspondent aux titres de recette restant à émettre et destinés à financer les dépenses reportées. Il s'agit essentiellement des subventions d'investissement à recouvrer (8,4 M€).

Aucun emprunt restant à réaliser n'est à constater au 31 décembre 2021.

## **VI. LA DETTE**

### **A. Un contexte financier encore favorable pour les emprunteurs**

La politique monétaire de la BCE s'est maintenue très souple pendant l'année 2021, avec un taux de refinancement à 0% et un taux de dépôt négatif. Les taux courts, en particulier les Euribor et les dérivés de l'Eonia sont ainsi restés en territoire négatif.

Les collectivités locales ont continué de bénéficier d'une offre de crédit abondante, à des conditions financières très bonnes, en particulier les offres à taux fixe.

### **B. La reconstitution de l'encours de la dette**

L'encours de la dette du budget principal a progressé de 5,3 M€ en 2021 pour atteindre 49 798 455 € au 31 décembre :

€	<b>2021</b>
Encours brut au 1er janvier	44 478 841
- Remboursement du capital	8 180 385
+ Emprunt	13 500 000
= Variation de l'encours	5 319 615
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>49 798 455</b>

Le remboursement du capital à hauteur de 8 180 385 € comprend le remboursement du tirage de fin d'année d'un montant de 3 500 000 €.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin a réalisé 13 500 000 € d'emprunts nouveaux en 2021, il s'agit d'un nouvel emprunt de 10 000 000 € contracté auprès de l'Agence France Locale sur une durée de 15 ans au taux de 0,54% et d'un tirage de 3 500 000 € sur un contrat revolving de la Société Générale mobilisé en décembre 2021.

Le stock de la dette brute du budget principal s'élève ainsi à 49 798 455 € au 31 décembre 2021, soit un encours par habitant de 610,87 € (545 € en 2020), niveau bien inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate (1 582 €/habitant en 2020).

	<b>2021 (€)</b>	<b>2021 (€/hab)</b>
Dette propre (1)	47 116 608	577,97
Dette récupérable (2)	2 681 847	32,90
<b>Dette brute (3) = (1) + (2)</b>	<b>49 798 455</b>	<b>610,87</b>

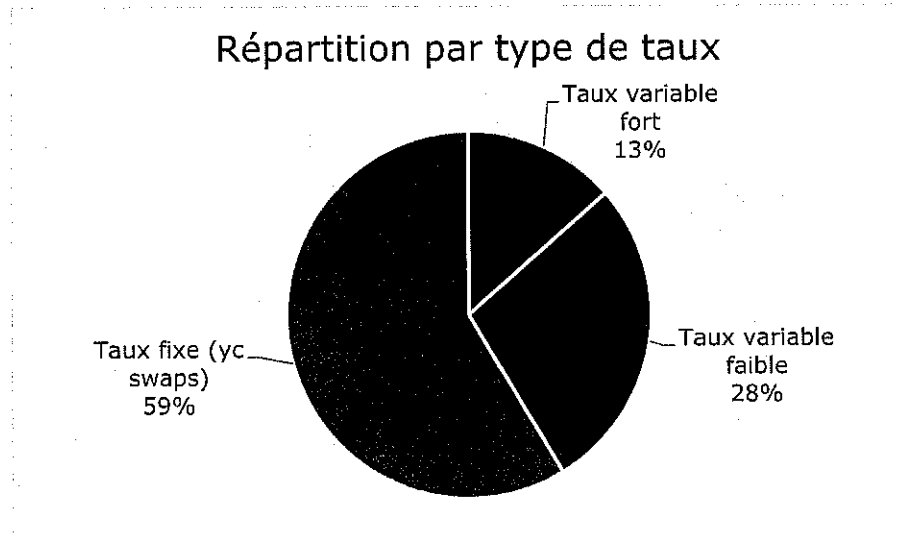
Le niveau d'endettement peut aussi s'illustrer par la capacité de désendettement. Le ratio, rapportant le stock de la dette brute à l'épargne brute, s'élève à 2,48 années, révélant la capacité de la commune à se désendetter très rapidement.

Avec un taux moyen de 1,03% (1,2% en 2020), le coût de la dette est performant et maîtrisé.

L'année 2021 marque cependant la fin de la baisse du taux moyen de la dette. Les augmentations des taux monétaires, des Livret A et LEP en 2022 entraîneront mécaniquement une hausse du taux moyen à partir de 2022. Cependant, cette hausse restera modérée compte tenu de la structure de la dette favorable au taux fixe.

### **C. Une structure de dette saine**

Le nouvel emprunt de 10 000 000 € souscrit auprès de l'Agence France Locale au taux fixe de 0,54% a donné un avantage à la part fixe représentant désormais 59% de l'encours total (49% en 2020) contre 41% de taux variable (51% en 2020). Par ailleurs, la majorité de l'encours variable est indexée sur le Livret A et le Livret d'Épargne Populaire qui restent moins fluctuants que les indices monétaires courants.

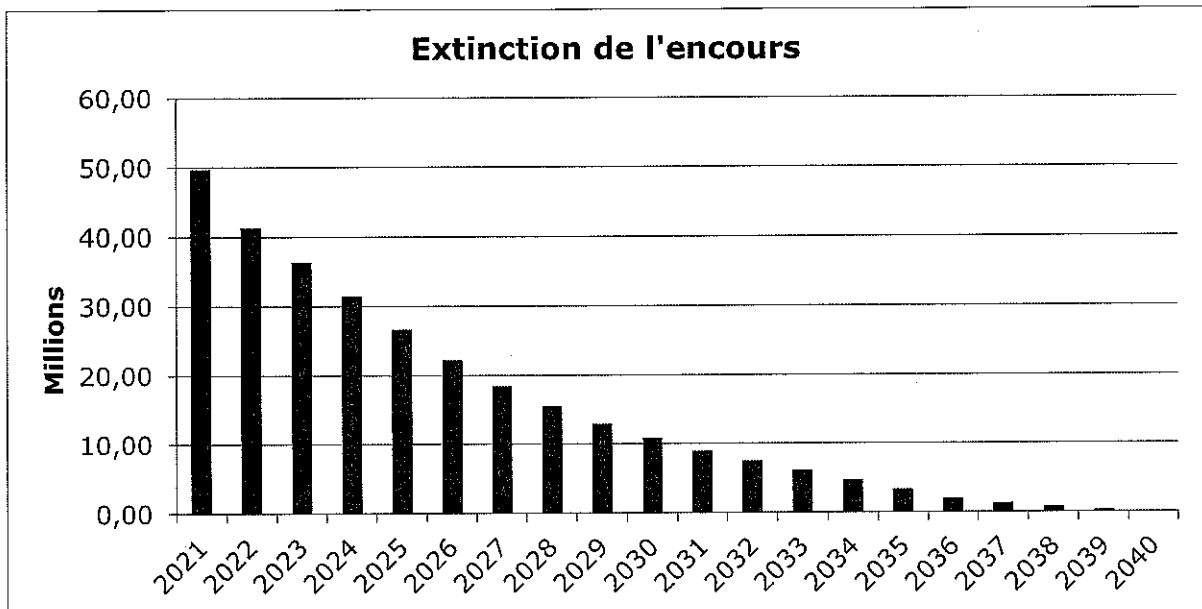


Au regard de la charte Gissler, la dette apparaît sécurisée, avec 100% de 1A, c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable, y compris les swaps.

#### **D. Le plan d'extinction de la dette**

La durée résiduelle moyenne de l'encours de la dette s'élève à 10 ans, révélant une extinction rapide de ce dernier. Si aucun nouvel emprunt n'était réalisé, l'encours de la dette diminuerait quasiment de moitié d'ici les 5 prochaines années.

Le plan d'extinction de la dette se présente comme suit :



# LES BUDGETS ANNEXES SOUS NOMENCLATURE M4

## I. LE BUDGET CAMPING DE LA SALINE

L'exécution du budget camping de la Saline se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	152 580	187 637	35 057	93 313	128 370
Investissement	954	18 384	17 430	130 492	147 922
<b>TOTAL</b>	<b>153 534</b>	<b>206 021</b>	<b>52 487</b>	<b>223 806</b>	<b>276 292</b>

Le résultat de l'exercice 2021 s'élève à 52 487 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à 276 292 € contre 223 806 € en 2020, soit une augmentation du fonds de roulement de 52 487 €.

En tenant compte des restes à réaliser (7 333 € de dépenses), le résultat s'établit à 268 959 €.

### A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 81,16% (70,70% en 2020), ont augmenté de 12,24% en 2021, soit + 14 634 €.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	35 487	50 057	48 354	-1 703	-3,40%	36,03%
Charges de personnel (012)	65 256	64 761	68 200	3 439	5,31%	50,82%
Charges de gestion courante (65)	5 424	2 754	6 488	3 734	135,60%	4,83%
Charges exceptionnelles (67)	914	198	237	40	20,03%	0,18%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	5 549	1 792	10 917	9 125	509,21%	8,14%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>112 631</b>	<b>119 562</b>	<b>134 196</b>	<b>14 634</b>	<b>12,24%</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses à caractère général ont diminué de 3,40% (-2 K€), notamment en raison des autres fournitures (-4 K€) et du fioul (-1 K€), sachant que les dépenses de 2020 comprenaient des régularisations de l'année précédente.

En revanche, les charges de personnel et les charges de gestion courante (comprenant notamment la taxe de séjour) ont augmenté de façon sensible. Enfin, le budget du camping est soumis à l'impôt sur les sociétés, celui-ci a progressé de 9 K€ en 2021.

## B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 117,52%, et ont augmenté de 30,42% en 2021 (+ 43 662 €).

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Produits des services et du domaine (70)	143 629	137 888	170 612	32 724	23,73%	91,15%
Atténuations de charges (013)	0	0		0	n.s.	0,00%
Autres produits de gestion courante (75)	4 625	4 515	4 878	363	8,03%	2,61%
Produits exceptionnels (77)		1 117	11 692	10 575		6,25%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>148 254</b>	<b>143 520</b>	<b>187 182</b>	<b>43 662</b>	<b>30,42%</b>	<b>100,00%</b>

Si l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, la perte de recettes du camping de la Saline était restée relative, grâce à une bonne fréquentation les mois d'ouverture.

Pour l'année 2021, les mois d'août à décembre ont été les mois les plus élevés en termes de fréquentation depuis 6 ans. La crise sanitaire et le développement touristique permettent certainement d'expliquer cette tendance.

Enfin, en 2021, il a été perçu une subvention de 11 664 € au titre du fonds de solidarité accordé par l'Etat dans le cadre de la crise du COVID-19.

## C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

€	2019	2020	2021	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	148 254	142 403	175 490	33 087	23,23%
- Charges de fonctionnement courant	111 717	119 364	133 959	14 595	12,23%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>36 537</b>	<b>23 039</b>	<b>41 531</b>	<b>18 492</b>	<b>80,26%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	0	1 117	11 692	10 575	946,68%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	914	198	237	40	20,03%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>35 623</b>	<b>23 959</b>	<b>52 986</b>	<b>29 027</b>	<b>121,16%</b>
- Intérêts	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>35 623</b>	<b>23 959</b>	<b>52 986</b>	<b>29 027</b>	<b>121,16%</b>
- Capital	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>35 623</b>	<b>23 959</b>	<b>52 986</b>	<b>29 027</b>	<b>121,16%</b>

Compte tenu des éléments présentés précédemment, l'épargne nette du budget camping s'améliore et s'établit à 52 986 € en 2021.



## D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 499 € et concernent l'achat de mobilier.

Ces dépenses sont autofinancées.

## II. LE BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

L'exécution du budget panneaux photovoltaïques se présente ainsi :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	78 980	113 186	34 206	160 571	194 777
Investissement	74 688	72 195	-2 492	-21 933	-24 426
<b>TOTAL</b>	<b>153 667</b>	<b>185 381</b>	<b>31 714</b>	<b>138 637</b>	<b>170 351</b>

Le résultat de l'exercice 2021 se chiffre à 31 714 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture atteint 170 351 € contre 160 571 € en 2020, soit une augmentation du fonds de roulement de 9 781 €.

Il n'y a aucun reste à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes.

## A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 45,44%, ont progressé de 24,80%, soit +5 706 €.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Charges à caractère général (011)	4 178	3 628	11 984	8 356	230,32%	41,73%
Charges de personnel (012)	2 701	2 608	2 687	80	3,06%	9,36%
Charges financières (66)	1 420	4 343	3 162	-1 181	-27,19%	11,01%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	13 595	12 433	10 884	-1 549	-12,46%	37,90%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 893</b>	<b>23 012</b>	<b>28 718</b>	<b>5 706</b>	<b>24,80%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges à caractère général ont progressé de 8 356 € en 2021, comprenant la cotisation foncière des entreprises (CFE) 2021 pour 1 681 € et une régularisation d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) de 2012 à hauteur de 4 955 €.

Les charges financières ont diminué de 1 181 €, mais il avait été régularisé en 2020 des intérêts se rapportant à l'année 2019 pour un montant de 1638,55 €.

L'impôt sur les sociétés, qui représente 38% des dépenses de fonctionnement en 2021, s'est élevé à 10 884 € en 2021 contre 12 433 € l'année précédente (- 1 549 €).

## B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 107,44%, sont restées quasi stables à -0,10% (-111 €).

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	110 535	109 668	112 810	3 142	2,86%	100,00%
Autres produits de gestion courante (75)	1	1	1	-1	-39,53%	0,00%
Produits exceptionnels (77) hors cessions	0	3 252	0	-3 252	n.s.	0,00%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)</b>	<b>110 537</b>	<b>112 922</b>	<b>112 811</b>	<b>-111</b>	<b>-0,10%</b>	<b>100,00%</b>

La production d'électricité et les recettes y afférentes constituent les recettes du budget annexe.

Le chapitre 70 a enregistré une progression de 2,86%, soit + 3 142 €.

Concernant le chapitre 77, les produits 2020 contenaient une régularisation comptable.

## C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont les suivants :

€	2019	2020	2021	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	110 537	109 670	112 811	3 141	2,86%
- Charges de fonctionnement courant	20 473	18 669	25 556	6 887	36,89%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>90 063</b>	<b>91 001</b>	<b>87 255</b>	<b>-3 746</b>	<b>-4,12%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	0	3 252	0	-3 252	n.s.
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>90 063</b>	<b>94 253</b>	<b>87 255</b>	<b>-6 998</b>	<b>-7,42%</b>
- Intérêts	1 420	4 343	3 162	-1 181	-27,19%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>88 644</b>	<b>89 910</b>	<b>84 093</b>	<b>-5 817</b>	<b>-6,47%</b>
- Capital	69 721	71 980	74 313	2 332	3,24%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>18 922</b>	<b>17 930</b>	<b>9 781</b>	<b>-8 149</b>	<b>-45,45%</b>

Compte tenu d'une progression des dépenses (dont un effet conjoncturel lié à l'IFER) et une stagnation des recettes, l'épargne nette du budget panneaux photovoltaïques se dégrade et s'établit à 9 781 € contre 17 930 € en 2020.

## D. La section d'investissement

Hors dette, le budget panneaux photovoltaïques ne présente pas de dépenses d'investissement.

## E. La dette

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette, constitué d'un seul emprunt indexé sur taux fixe, s'élève à 409 278 € au 31 décembre 2021 :

€	2019	2020	2021
Encours brut au 1er janvier	625 292	555 571	483 591
- Remboursement du capital	69 721	71 980	74 313
- Remboursement anticipé			
+ Emprunt			
= Variation de l'encours	-69 721	-71 980	-74 313
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>555 571</b>	<b>483 591</b>	<b>409 278</b>

Le taux fixe est de 0,50% jusqu'en 2021 et la durée résiduelle de l'emprunt est de 4 ans et 10 mois.

## III. LE BUDGET ANNEXE CREUSEMENT DE FOSSES

Ce budget a été créé suite à la fin du monopole communal du service extérieur des pompes funèbres (loi n° 93-23 du 8 janvier 1993).

Il enregistre les recettes des activités funéraires, creusement des tombes notamment.

L'exécution du budget est le suivant :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	847	25 585	24 738	437	25 175
Investissement			0		0
<b>TOTAL</b>	<b>847</b>	<b>25 585</b>	<b>24 738</b>	<b>437</b>	<b>25 175</b>

Le résultat de clôture 2021 se chiffre à 25 175 €, contre 437 € en 2020, soit une augmentation du fonds de roulement de 24 738 €.

Il n'y a aucun reste à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont normalement essentiellement constituées des dépenses de personnel budgétées à hauteur de 30 590 €. Cependant, la dépense n'a pu être constatée en fin d'année comme habituellement, suite au rejet des écritures par la trésorerie.

Le budget creusement de fosses est normalement équilibré par des recettes propres suffisantes pour couvrir cette charge.

Enfin, ce budget ne possède pas de section d'investissement.

## IV. LE BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

L'exécution du budget du port de plaisance se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	2 704 794	2 909 605	204 811	198 889	<b>403 700</b>
Investissement	362 951	664 822	301 871	386 639	<b>688 510</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 067 745</b>	<b>3 574 427</b>	<b>506 682</b>	<b>585 528</b>	<b>1 092 210</b>

Fortement impacté par la crise sanitaire en 2020, le résultat de fonctionnement s'élevait à 6 651 €.

Ce dernier atteint 204 811 € en 2021, soit un niveau supérieur à celui de 2019 (180 376 €).

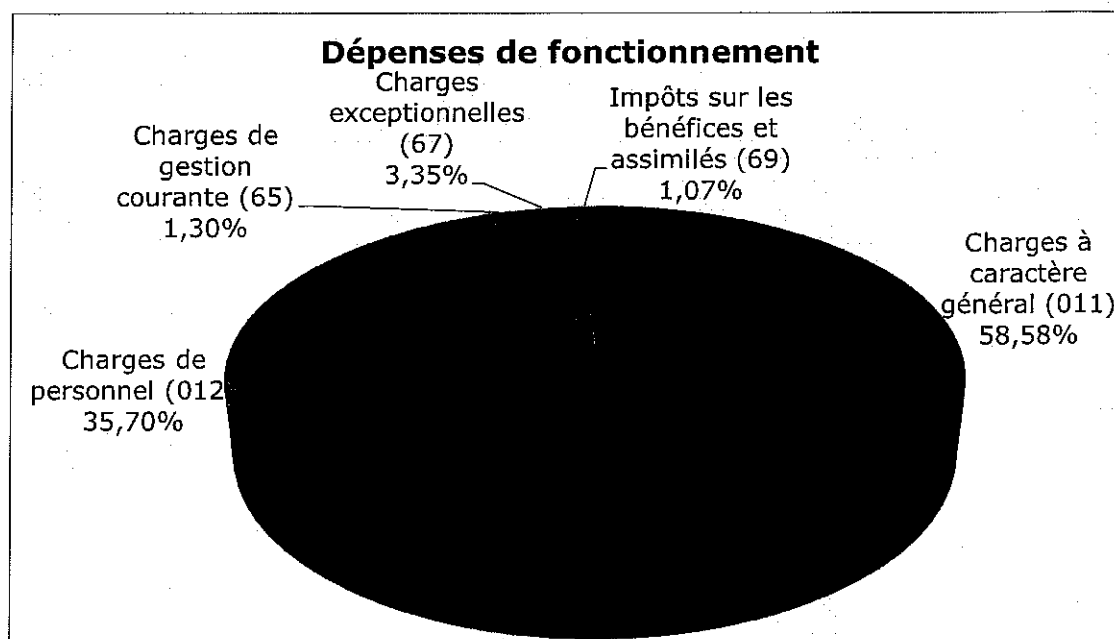
Néanmoins, le résultat de fonctionnement de l'année 2021 est à relativiser car il a bénéficié d'une aide de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire d'un montant de 130 725 €. Par ailleurs, il « bénéficie » également de la non refacturation des charges indirectes au budget principal qui aurait dû s'élever à 135 306 € (voir explications ci-après).

### A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 90,42 %, ont augmenté de 11,91 %.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 en €	évolution N/N-1 en %	VMA* 2021/2019	Structure %
Charges à caractère général (011)	1 185 171	1 029 390	1 226 312	196 922	19,13%	1,72%	58,58%
Charges de personnel (012)	734 675	740 114	747 365	7 251	0,98%	0,86%	35,70%
Charges de gestion courante (65)	3 082	21 224	27 180	5 956	28,06%	196,96%	1,30%
Charges exceptionnelles (67)	76 211	30 103	70 022	39 920	132,61%	-4,15%	3,35%
Dotations aux provisions (68)	15 000	0	0	0	n.s.	n.s.	0,00%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	14 440	49 622	22 383	-27 239	-54,89%	24,50%	1,07%
<b>DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 028 578</b>	<b>1 870 452</b>	<b>2 093 261</b>	<b>222 809</b>	<b>11,91%</b>	<b>1,58%</b>	<b>100,00%</b>

\*Variation moyenne annuelle



Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent fortement de 222 809 € entre 2020 et 2021, soit 11,91 %.

L'évolution des principaux comptes est la suivante :

Les comptes 60 ont fortement augmenté globalement de 112,34 %.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
601	Achats stockés (carburants)	121 986	335 625	213 639	175,14%	59,00%
606	Achats non stockés	145 931	232 847	86 916	59,56%	40,93%
607	Achats marchandises (produits dérivés)	0	420	420		0,07%
		<b>267 917</b>	<b>568 892</b>	<b>300 975</b>	<b>112,34%</b>	<b>100,00%</b>

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et les interdictions de navigation et fermetures de frontières, tant en France qu'à l'étranger, les comptes 601, qui concernent l'achat du carburant destiné à la revente aux plaisanciers, ont fortement augmenté de 175,14 %. Les raisons de cette hausse de l'enveloppe sont de plusieurs ordres : une légère reprise de la fréquentation des visiteurs, une hausse du prix des carburants (+12 % sur le gasoil et +10 % sur le sans plomb) et certaines factures 2020 erronées qui n'ont pu être payées que sur l'exercice 2021.

Les comptes 606 (électricité, eau, produits d'entretien et fournitures diverses) ont augmenté de 59,56 %. Il est à noter que ce poste des fluides est assez fluctuant car les périodes de facturation ne sont pas toujours régulières. Ainsi en 2020, il n'y a pas eu de facture d'eau enregistrée sur le budget du port ; en revanche, la facturation 2021 a quasiment doublé par rapport à la moyenne des précédentes années.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
613	Locations	198 228	208 444	10 216	5,15%	76,12%
615	Entretien et réparations	45 350	31 021	-14 329	-31,60%	11,33%
616	Primes d'assurances	10 007	10 885	878	8,78%	3,97%
618	Divers (documentation, formation)	8 347	23 488	15 141	181,40%	8,58%
		<b>261 932</b>	<b>273 838</b>	<b>11 906</b>	<b>4,55%</b>	<b>100,00%</b>

Les comptes 61 ont augmenté globalement de 4,55 %. Le poste des locations est essentiellement composé de la redevance d'occupation du domaine public versée à Ports de Normandie.

Des dépenses d'entretien assez coûteuses sur certaines installations (portail du parking à bateaux et un ponton notamment) ont dû être effectuées en 2020, ce qui explique la diminution du poste 'Entretien et réparations' en 2021.

Toujours en 2020, le poste « Divers » avait reculé de façon importante, car le recours aux prestations de service a été très limité en raison de la crise sanitaire. Ainsi, il n'y avait eu aucune formation en 2020. Ce poste budgétaire est revenu à un niveau plus habituel en 2021.

Les comptes 62 ont diminué de - 11,34 % entre 2020 et 2021.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
621	Charges de Personnel	739 957	747 365	7 408	1,00%	92,96%
623	Publicité, publications	12 947	10 305	-2 642	-20,41%	1,28%
625	Déplacements, missions, réceptions	4 628	6 027	1 399	30,23%	0,75%
626	Frais postaux et de télécommunications	6 372	6 694	322	5,06%	0,83%
627	Services bancaires	1 655	2 318	663	40,06%	0,29%
628	Divers	141 293	31 293	-110 000	-77,85%	3,89%
		<b>906 852</b>	<b>804 002</b>	<b>-102 850</b>	<b>-11,34%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges de personnel ont augmenté de 1 % par rapport à 2020.

Les comptes 628 ont diminué de -77,85 %. Ils comprennent notamment une quote-part de charges de personnel indirectes que le budget annexe du port de plaisance rembourse au budget principal, en plus des charges de personnel directes. Il s'agit de facturer ainsi au port de plaisance, les services rendus par les services municipaux (administration générale, finances, gestion du personnel, ...). Cette refacturation correspond à 5 % des recettes réelles de fonctionnement.

En 2021, cette refacturation, qui s'élève à 135 306 € n'a pas pu être comptabilisée suite à un refus de la trésorerie municipale. Une délibération doit être prise en 2022 afin de permettre à nouveau ce système de refacturation des charges indirectes, et de régulariser la dépense de l'année 2021.

Ainsi, si l'on réintègre cette dépense, les comptes 62 augmentent, en réalité, de 3,58 %.

Ces comptes comprennent également les frais et cotisations d'appartenance à des réseaux (principalement Passeport Escales, Association des Ports de plaisance Normands, Pavillon Bleu) ; de

même que certaines dépenses liées aux opérations de promotion du port, dont une partie conséquente a dû à nouveau être annulée du fait du contexte sanitaire qui a perduré en 2021.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
63511	Contribution économique territoriale	93 417	87 658	-5 759	-6,16%	25,12%
63512	Taxe foncière	235 393	233 686	-1 707	-0,73%	66,97%
637	Taxe de séjour forfaitaire	3 993	5 220	1 227	30,73%	1,50%
695	Impôt sur les bénéfices	49 622	22 383	-27 239	-54,89%	6,41%
		<b>382 425</b>	<b>348 947</b>	<b>-33 478</b>	<b>-8,75%</b>	<b>100,00%</b>

Les impôts et taxes ont diminué de - 8,75 % en 2021.

Il convient néanmoins d'indiquer que l'impôt sur les sociétés de l'année 2021 doit être retraité pour en permettre une comparaison objective.

L'IS 2021 est en effet surévalué de 35 856 € du fait de l'annulation de la refacturation des charges indirectes, expliquée ci-avant. La régularisation de cette écriture de refacturation en 2022 permettra un rattrapage de cet IS 2021 surévalué.

La taxe de séjour forfaitaire, qui avait fortement diminué en 2020 en raison de la baisse importante de la fréquentation du port, retrouve une augmentation de 30,73 %, malgré la remise de 50% sur son montant global que la Communauté d'Agglomération a appliqué en raison de la crise sanitaire qui a encore impacté la fréquentation du port en 2021.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
654	Pertes sur créances irrécouvrables	21 003	26 881	5 878	27,99%	98,90%
658	Charges diverses de gestion courante	220	298	78	35,45%	1,10%
		<b>21 223</b>	<b>27 179</b>	<b>5 956</b>	<b>28,06%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges de gestion courante concernent essentiellement les admissions en non-valeur (créances devenues irrécouvrables malgré le travail de recouvrement effectué par la trésorerie municipale). Elles ont augmenté de 27,99 % en 2021. Ce poste reste malgré tout fluctuant d'une année sur l'autre en fonction de l'issue et du montant des recouvrements traités sur l'exercice.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
671	Charges exceptionnelles	6 323	32 391	26 068	412,27%	46,26%
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	907	15 749	14 842	1636,38%	22,49%
674	Subventions	21 852	21 882	30	0,14%	31,25%
678	Autres charges exceptionnelles	1 020		-1 020	-100,00%	0,00%
		<b>30 102</b>	<b>70 022</b>	<b>39 920</b>	<b>132,62%</b>	<b>100,00%</b>

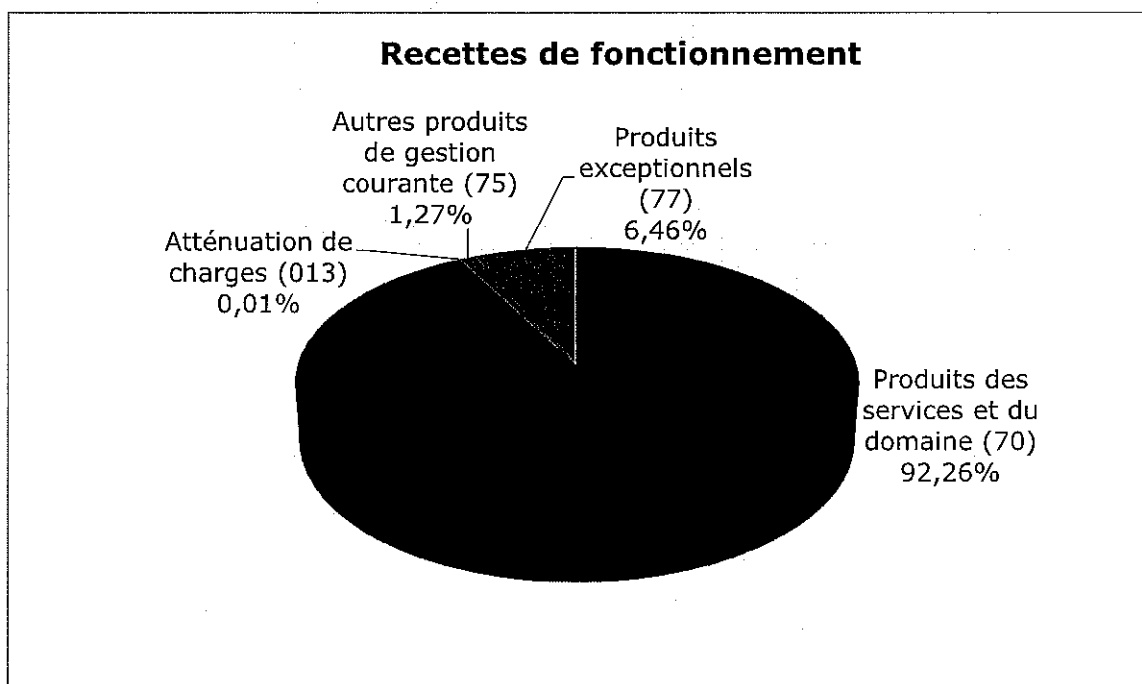
Les dépenses exceptionnelles ont augmenté de 132,62 %.

L'année 2021 est impactée par les remises gracieuses de loyers accordées dans le cadre de la crise sanitaire. Elles s'élèvent à 32 247 €.

## B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 106,75 %, ont augmenté de 17,63 %.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 en €	évolution N/N-1 en %	VMA 2021/2019	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	2 447 109	2 205 694	2 496 780	291 086	13,20%	1,01%	92,26%
Atténuation de charges (013)	410	382	311	-70	-18,46%	-12,90%	0,01%
Autres produits de gestion courante (75)	33 478	32 373	34 336	1 963	6,06%	1,27%	1,27%
Produits exceptionnels (77)	93 334	62 031	174 706	112 675	181,64%	36,81%	6,46%
<b>RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 574 331</b>	<b>2 300 480</b>	<b>2 706 133</b>	<b>405 653</b>	<b>17,63%</b>	<b>2,53%</b>	<b>100,00%</b>





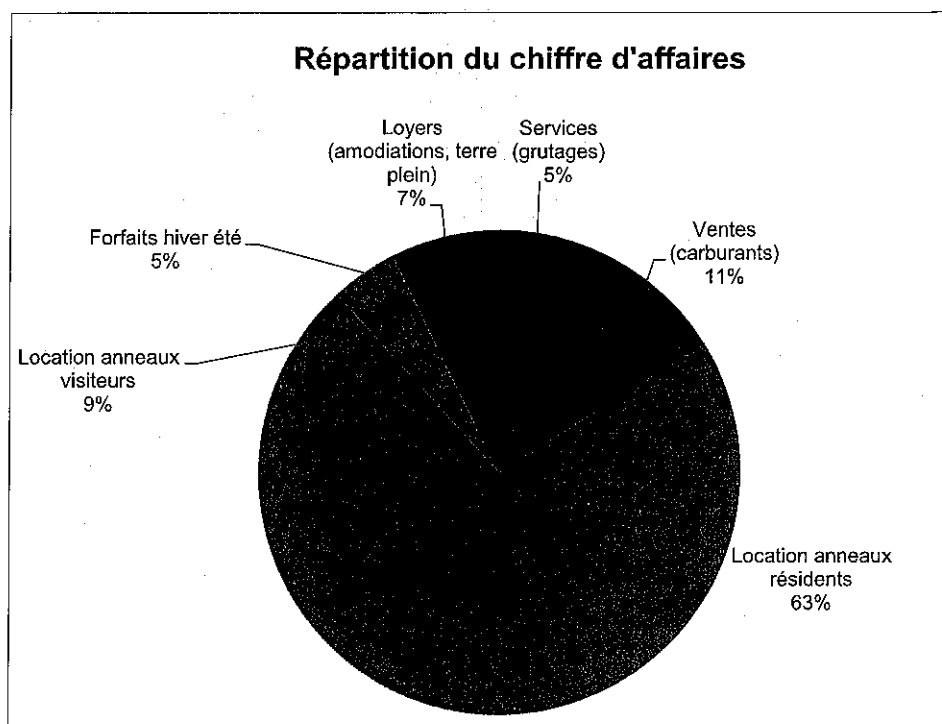
Les produits des locations et des ventes sont détaillés ci-dessous :

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
706	Services (grutages)	103 046	121 126	18 080	17,55%	4,85%
707	Ventes (carburants et produits dérivés)	183 314	279 091	95 777	52,25%	11,18%
708	Location anneaux résidents	1 503 136	1 584 777	81 641	5,43%	63,47%
708	Location anneaux visiteurs	173 093	215 759	42 666	24,65%	8,64%
708	Location terre plein	49 035	50 838	1 803	3,68%	2,04%
708	Forfaits hiver été	81 954	112 868	30 914	37,72%	4,52%
708	Loyers (amodiations)	105 185	120 493	15 308	14,55%	4,83%
708	Passeport escale	5 667	5 014	-653	-11,52%	0,20%
7087	Remboursement frais PNA		144	144	n.s.	0,01%
7088	Location de vélos	1 647	6 671	5 024	305,04%	0,27%

<b>2 206 077</b>	<b>2 496 781</b>	<b>290 704</b>	<b>13,18%</b>	<b>100,00%</b>
------------------	------------------	----------------	---------------	----------------

Le chiffre d'affaires généré par anneau se présente ainsi :

	CA 2021	Nombre d'anneaux	CA par anneau
Résidents	1 584 777	1 378	1 150
Visiteurs	220 773	220	1 004



	2017	2018	2019	2020	2021
Nuitées d'escale	14 218	13 858	14 533	7 245	8 574
Bateaux visiteurs en escale	4 539	4 818	4 505	2 107	2 487
Durée moyenne de séjour (en nuitées)	3,13	2,88	3,23	3,44	3,45

Le chiffre d'affaires enregistré une augmentation de 13,18 % et retrouve ainsi son niveau de 2019 (2,45 M€).

Ses différentes composantes sont globalement en évolution, du fait des contraintes de la crise sanitaires qui n'ont pas été aussi fortes qu'en 2020 et qui ont permis de retrouver un niveau d'activité plus habituel sur les prestations de stationnement portuaire à l'année ou de longue durée, ainsi que sur les prestations de manutention.

Le chiffre d'affaires généré par les escales des plaisanciers visiteurs, même s'il augmente de près de 25 % par rapport à 2020, reste néanmoins encore sous le niveau des années 2018/2019, de l'ordre de -12 à -15 %.

Quant aux redevances d'amodiation, elles sont en hausse en raison des recettes générées par l'installation de deux nouveaux professionnels sur le port après les mises en liquidation judiciaire de leurs prédécesseurs en 2018/2019, ainsi que de la régularisation de certaines facturations.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
758	Produits divers de gestion courante	32 373	34 336	1 963	6,06%	100,00%
		<b>32 373</b>	<b>34 336</b>	<b>1 963</b>	<b>6,06%</b>	<b>100,00%</b>

Le compte 7588 correspond à la refacturation de la taxe foncière aux amodiataires.

	Nature	CA 2020	CA 2021	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2021
771	Produits exceptionnels	55 347	43 963	-11 384	-20,57%	25,16%
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 118	15	-6 103	-99,75%	0,01%
778	Autres produits exceptionnels	566	130 727	130 161	22996,64%	74,83%
		<b>62 031</b>	<b>174 705</b>	<b>112 674</b>	<b>181,64%</b>	<b>100,00%</b>

Les produits exceptionnels ont fortement augmenté de 181,64 %, notamment suite à l'encaissement, en 2021, d'une aide de l'Etat (130 725 €) dans le cadre du plan de soutien de l'économie suite à la crise sanitaire.

Les produits exceptionnels comprennent principalement le remboursement par l'Etat d'une partie de la contribution économique territoriale (CET), dans le cadre du plafonnement de cette taxe à la valeur ajoutée (compte 771). En effet, la part de la CET qui excède 3% de la valeur ajoutée (2% à partir de 2022) est remboursée par l'Etat. La valeur ajoutée est égale au chiffre d'affaires moins les achats et prestations de services.

### C. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente comme suit :

€	2019	2020	2021	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	VMA 2021/2019
Produits de fonctionnement courant	2 480 997	2 238 449	2 531 427	292 978	13,09%	1,01%
- Charges de fonctionnement courant	1 922 928	1 790 727	2 000 856	210 129	11,73%	2,01%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>558 069</b>	<b>447 722</b>	<b>530 571</b>	<b>82 850</b>	<b>18,50%</b>	<b>-2,49%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	93 334	62 031	174 706	112 675	181,64%	36,81%
- Charges exception. et financ. hors intérêts (yc IS et dotations aux prov)	105 650	79 725	92 405	12 681	15,91%	-6,48%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>545 753</b>	<b>430 028</b>	<b>612 872</b>	<b>182 844</b>	<b>42,52%</b>	<b>5,97%</b>
- Intérêts	0	0	0	0		
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>545 753</b>	<b>430 028</b>	<b>612 872</b>	<b>182 844</b>	<b>42,52%</b>	<b>5,97%</b>
- Capital	0	0	0	0		
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>545 753</b>	<b>430 028</b>	<b>612 872</b>	<b>182 844</b>	<b>42,52%</b>	<b>5,97%</b>

L'année 2021 se caractérise par une augmentation de l'activité qui avait été ralentie en 2020 du fait de la crise sanitaire. Les recettes augmentant plus fortement que les dépenses, il en découle des résultats en amélioration, notamment une augmentation de l'épargne nette.

Celle-ci s'établit à 612 872 €, ce qui permet néanmoins de financer la part résiduelle des investissements sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Rappelons que ces résultats 2021 sont à relativiser car le budget annexe du port de plaisance a bénéficié d'une aide de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire d'un montant de 130 725 €. Par ailleurs, il a « bénéficié » également de la non refacturation des charges indirectes au budget principal qui aurait dû s'élever à 135 306 €.

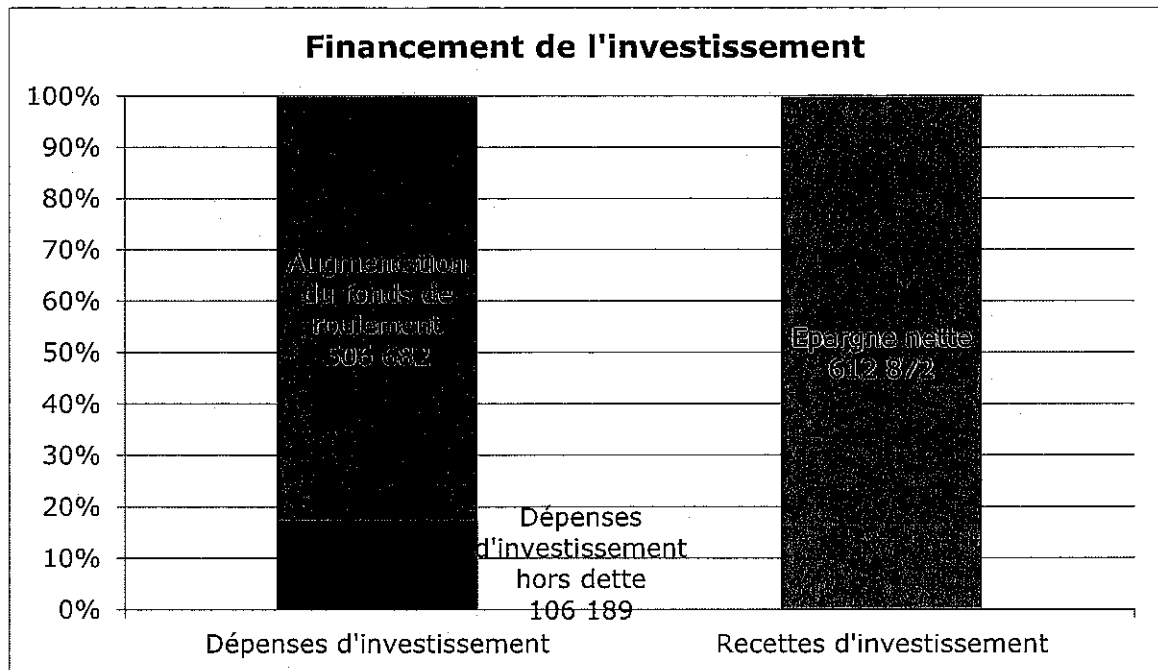
### D. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se sont chiffrées à 106 189 € HT.

Les principales opérations d'investissement en 2021 sont :

- La pose de conteneurs enterrés pour un montant de 34 935 €,
- Des travaux de voirie pour 32 957 €, dont notamment le solde de l'opération de réfection des enrobés du quai de la Hune,

Le financement de l'investissement se présente ainsi :



L'épargne nette étant supérieure aux dépenses d'investissement, la différence permet d'abonder le fonds de roulement.

Le port de plaisance n'est redevable d'aucun emprunt.

## V. LE BUDGET ANNEXE LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Le budget locations prestations de services enregistre les recettes provenant des locations de salles (y compris le bâtiment rue de la Chasse Verte loué depuis le 1er octobre 2006 au Centre des arts du Cirque de Basse-Normandie) ainsi que de certains travaux, notamment ceux réalisés par le service embellissement de la ville.

Son exécution 2021 se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	245 383	294 688	49 305	145 186	194 492
Investissement	131 142	191 300	60 159	774 907	835 065
<b>TOTAL</b>	<b>376 525</b>	<b>485 989</b>	<b>109 464</b>	<b>920 093</b>	<b>1 029 557</b>

Le résultat 2021 s'élève à 109 464 €, et en tenant compte des résultats antérieurs, le résultat de clôture est ramené à 1 029 557 € contre 920 093 € en 2020, soit une augmentation du fonds de roulement de 109 464 €.

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses (31 388 €), le résultat s'établit à 998 169 €.

### A. Les dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 75% (+23 K€), en raison d'une remise gracieuse de loyer pour la Scène des Halles au titre des années 2020 (13 K€) et 2021 (28 K€) accordée dans le cadre de la crise sanitaire.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Charges à caractère général (011)	6 068	12 915	13 597	682	5,28%	25,14%
Charges de personnel (012)	16 264	0	0	0	0,00%	0,00%
Charges de gestion courante (65)	147	0	2	2	n.s.	0,00%
Charges exceptionnelles (67)		17 990	40 484	22 494	125,03%	74,86%
<b>DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 479</b>	<b>30 905</b>	<b>54 083</b>	<b>23 178</b>	<b>75,00%</b>	<b>100,00%</b>

### B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes ont progressé de 4,21% (+7 K€). Il a été perçu une subvention de l'Etat d'un montant de 9 873 € au titre du fonds de solidarité.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	5 096	2 491	2 491	0	0,01%	1,45%
Autres produits de gestion courante (75)	160 364	162 241	159 304	-2 936	-1,81%	92,80%
Produits exceptionnels (77)	719	0	9 873	9 873	n.s.	5,75%
<b>RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>166 178</b>	<b>164 731</b>	<b>171 668</b>	<b>6 937</b>	<b>4,21%</b>	<b>100,00%</b>

### C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	165 459	164 731	161 795	-2 936	-1,78%
- Charges de fonctionnement courant	22 479	12 915	13 599	684	5,30%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>142 980</b>	<b>151 816</b>	<b>148 196</b>	<b>-3 620</b>	<b>-2,38%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	719	0	9 873	9 873	n.s.
- Charges exception. et financ. hors intérêts	0	17 990	40 484	22 494	125,03%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>143 699</b>	<b>133 826</b>	<b>117 586</b>	<b>-16 241</b>	<b>-12,14%</b>
- Intérêts	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>143 699</b>	<b>133 826</b>	<b>117 586</b>	<b>-16 241</b>	<b>-12,14%</b>
- Capital	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>143 699</b>	<b>133 826</b>	<b>117 586</b>	<b>-16 241</b>	<b>-12,14%</b>

Avec une progression des dépenses supérieure à celle des recettes, l'épargne nette du budget locations et prestations de services diminue et s'élève à 117 586 € en 2021.

### D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 8 121 € et se déclinent comme suit :

- Les travaux de rénovation des locaux de La Scène des Halles : 3 680 €
- La mise en conformité du bâtiment des Arts du cirque : 2 832 €
- Le remplacement du rideau, portes métalliques : 1 610 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par l'épargne nette.

## VI. LE BUDGET ANNEXE PARKINGS

Ce budget annexe comprend les parkings Gambetta-Fontaine (400 places), Napoléon (113 places), Trinité (87 places) et Notre-Dame (154 places).

L'exécution du budget parkings se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	550 375	645 791	95 415	-95 262	153
Investissement	60 157	93 579	33 422	-62 895	-29 473
<b>TOTAL</b>	<b>610 533</b>	<b>739 370</b>	<b>128 837</b>	<b>-158 157</b>	<b>-29 320</b>

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à 128 837 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à -29 230 € contre -158 157 € en 2020, soit une augmentation du fonds de roulement de 128 837 €.

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses (32 876 €) et en recettes (62 350 €), le résultat de clôture s'élève à 153 €.

### A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 93,25%, ont augmenté de 195 618 €.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	110 928	114 738	124 310	9 572	8,34%	27,21%
Charges de personnel (012)	147 463	144 963	331 034	186 071	128,36%	72,47%
Charges de gestion courante (65)	876	880	879	-1	-0,11%	0,19%
Charges exceptionnelles (67)	41	597	573	-24	-4,08%	0,13%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>259 308</b>	<b>261 178</b>	<b>456 796</b>	<b>195 618</b>	<b>74,90%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges à caractère général ont progressé de 8,34%, soit + 9 572 €, principalement en raison de la maintenance (+5 K€).

Les charges de personnel comprennent une régularisation des charges 2020 à hauteur de 56 300 €. Par ailleurs, jusqu'en 2020, il était refacturé 50% de la masse salariale. La méthode a été harmonisée en 2021.

### **B. Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 94,91%, ont progressé de 372 448 €.

€	2019	2020	2021	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Subventions d'exploitation (74)			134 388	134 388	n.s.	21,90%
Autres produits de gestion courante (75)	373 036	236 766	337 885	101 119	42,71%	55,07%
Produits exceptionnels (77)	7 380	4 290	141 231	136 941	3192,24%	23,02%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>380 416</b>	<b>241 055</b>	<b>613 504</b>	<b>372 448</b>	<b>154,51%</b>	<b>100,00%</b>

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), qui constituent 55% des recettes totales de fonctionnement, ont enregistré une hausse de 43% (+101 K€).

Les recettes 2021 n'ont cependant pas retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire de 2019, la gratuité des parkings à barrière avait été mise en place jusqu'au 31 janvier 2021.

	2019	2020	2021	Evolution en €	Evolution en %
DROIT DE STATIONNEMENT GAMBETTA FONTAINE	238 497	144 430	211 069	66 639	46%
DROIT STATIONNEMENT NAPOLEON	22 650	24 011	21 578	-2 433	-10%
DROIT DE STATIONNEMENT NOTRE DAME	75 803	49 685	76 769	27 084	55%
DROIT DE STATIONNEMENT TRINITE	35 954	18 609	28 453	9 844	53%
Autres (cartes Cotentin, arrondis TVA)	132	132	16	-115	-88%
<b>TOTAL</b>	<b>373 036</b>	<b>236 867</b>	<b>337 885</b>	<b>101 018</b>	<b>43%</b>

Enfin, le budget annexe parking a bénéficié d'une subvention du budget principal de 135 920 € en 2021.

### C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	373 036	236 766	472 273	235 507	99,47%
- Charges de fonctionnement courant	259 267	260 581	456 223	195 643	75,08%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>113 769</b>	<b>-23 815</b>	<b>16 049</b>	<b>39 864</b>	<b>-167,39%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	7 380	4 290	141 231	136 941	3192,24%
- Charges exception. et financ. hors intérêts	41	597	573	-24	-4,08%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>121 109</b>	<b>-20 123</b>	<b>156 707</b>	<b>176 830</b>	<b>-878,76%</b>
- Intérêts	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>121 109</b>	<b>-20 123</b>	<b>156 707</b>	<b>176 830</b>	<b>-878,76%</b>
- Capital	0	0	0	0	
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>121 109</b>	<b>-20 123</b>	<b>156 707</b>	<b>176 830</b>	<b>-878,76%</b>

L'épargne nette du budget parking redevient positive en 2021 en s'établissant à 156 707 €, comprenant une subvention d'équilibre de 135 K€.

### D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 27 870 € :

- Le matériel : 12 124 €
- Les frais d'études : 3 175 €
- Les travaux : 12 571 €.

Les dépenses d'équipement sont financées par l'épargne nette.

